

BUDGET PRIMITIF

EXERCICE 2017

M4 - BUDGETS ANNEXES

CAMPING DE LA SALINE
PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES
CREUSEMENT DE FOSSES
PORT DE PLAISANCE
LOCATIONS PRESTATION SERVICES
PARKINGS
EAU
ASSAINISSEMENT



p.122	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	X	
	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		X
	IV - Annexes		
	A - Eléments du bilan		
	A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
p.123-124	A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
	A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		X
p.125	A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
	A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
	A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes		X
p.126	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
p.127	A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	X	
	A3.2 - Etalement des provisions		X
p.128	A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.129	A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
p.130	A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	X	
p.131	A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	X	
p.132	A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	X	
p.133	A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	X	
p.134	A6 - Etat des charges transférées	X	
	A7 - Détail des opérations pour compte de tiers		X
	B - Engagements hors bilan		
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie		X
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		X
	B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
	B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.6 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.7 - Etat des engagements reçus		X
p.135	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
p.135	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
	C - Autres éléments d'informations		X
p.143	D - Arrêté et signatures	X	

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au Informations générales cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE CHERBOURG-EN-COTENTIN

Numéro SIRET : 200 056 844 00273

POSTE COMPTABLE : CHERBOURG-MUNICIPALE

M4

BUDGET PRIMITIF

BUDGET ANNEXE : 02 CAMPING

ANNEE 2017

I - INFORMATION GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau(1) du chapitre pour la section d'investissement.
- (2) sans les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :
[...]

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires (délibération du 30 mars 2016).

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) de l'exercice précédent

V – Le présent budget a été voté (6) :sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement)

- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	139 900,00	139 900,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT D' EXPLOITATION REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		139 900,00	139 900,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	20 640,00	20 640,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		20 640,00	20 640,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	160 540,00	160 540,00
----------------------------	-------------------	-------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	48 345,00		48 030,00	48 030,00	48 030,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	63 000,00		56 830,00	56 830,00	56 830,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	3 900,00		4 400,00	4 400,00	4 400,00
	Total des dépenses de gestion des services	115 245,00		109 260,00	109 260,00	109 260,00
66	CHARGES FINANCIERES					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (4)					
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (5)			10 000,00	10 000,00	10 000,00
022	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses réelles d'exploitation	115 245,00		119 260,00	119 260,00	119 260,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)					
	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)	20 655,00		20 640,00	20 640,00	20 640,00
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation	20 655,00		20 640,00	20 640,00	20 640,00
	TOTAL	135 900,00		139 900,00	139 900,00	139 900,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	139 900,00
---	-------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	132 000,00		136 000,00	136 000,00	136 000,00
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (7)					
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	3 900,00		3 900,00	3 900,00	3 900,00
	Total des recettes de gestion des services	135 900,00		139 900,00	139 900,00	139 900,00
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (4)					
	Total des recettes réelles d'exploitation	135 900,00		139 900,00	139 900,00	139 900,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)					
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
	Total des recettes d'ordre d'exploitation					
	TOTAL	135 900,00		139 900,00	139 900,00	139 900,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	139 900,00
---	-------------------

Pour Information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(8)	20 640,00
--	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	6 000,00		8 000,00	8 000,00	8 000,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	14 655,00		12 640,00	12 640,00	12 640,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	20 655,00		20 640,00	20 640,00	20 640,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES					
4581	Total des opé.pour compte de tiers (6)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	20 655,00		20 640,00	20 640,00	20 640,00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)					
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement					
	TOTAL	20 655,00		20 640,00	20 640,00	20 640,00

+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)
=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES
20 640,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
106	RESERVES (7)					
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
	Total des recettes financières					
4582	Total des opé.pour compte de tiers (6)					
	Total des recettes réelles d'investissement					
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION (4)					
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)	20 655,00		20 640,00	20 640,00	20 640,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	20 655,00		20 640,00	20 640,00	20 640,00
	TOTAL	20 655,00		20 640,00	20 640,00	20 640,00

+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)
=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES
20 640,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(8)	20 640,00
--	------------------

- (1) Cf. Modalités de vote I.
(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.
(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).
(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	48 030,00		48 030,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	56 830,00		56 830,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
60	<i>ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)</i>			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	4 400,00		4 400,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS		20 640,00	20 640,00
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (4)	10 000,00		10 000,00
71	<i>PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE) (3)</i>			
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	<i>VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT</i>			
	Dépenses d'exploitation - Total	119 260,00	20 640,00	139 900,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	139 900,00
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
14	<i>PROVISIONS REGLEMENTEES ET AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES</i>			
15	<i>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)</i>			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)			
	Total des opérations d'équipement			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (6)	8 000,00		8 000,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)	12 640,00		12 640,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	<i>AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS</i>			
29	<i>DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS</i>			
39	<i>DEPRECIATION DES STOCKS ET EN COURS</i>			
4581	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES</i>			
49	<i>DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS</i>			
3...	Stocks			
020	DEPENSES IMPREVUES			
	Dépenses d'investissement - Total	20 640,00		20 640,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE
--

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	20 640,00
---	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres << opérations d'équipement >>.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	136 000,00		136 000,00
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE) (3)			
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	3 900,00		3 900,00
76	PRODUITS FINANCIERS			
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENT, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
Recettes d'exploitation - Total		139 900,00		139 900,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+
---	---

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	=	139 900,00
---	---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf 106)			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
14	PROVISIONS REGLEMENTEES ET AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (4)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		20 640,00	20 640,00
29	DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS (4)			
39	DEPRECIATION DES STOCKS ET EN COURS (4)			
4582	Opérations pour compte de tiers (5)			
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
49	DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (4)			
3...	Stocks			
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION			
Recettes d'investissement - Total			20 640,00	20 640,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	+
--	---

AFFECTATION AUX COMPTES 106	+
------------------------------------	---

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	20 640,00
---	---	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chapitre/ rticle (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL (5)(6)	48 345,00	48 030,00	48 030,00
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	6 100,00	5 000,00	5 000,00
60612	ENERGIE ET ELECTRICITE	30 000,00	29 000,00	29 000,00
60613	CHAUFFAGE URBAIN	2 000,00	2 200,00	2 200,00
6063	FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT	500,00	1 200,00	1 200,00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES		100,00	100,00
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	500,00	500,00	500,00
6135	LOCATIONS MOBILIERES	310,00	500,00	500,00
6152	SUR BIENS IMMOBILIERS	500,00	350,00	350,00
61558	ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES BIENS MOBILIERS	500,00	250,00	250,00
6156	MAINTENANCE	2 050,00	2 600,00	2 600,00
617	ETUDES ET RECHERCHES	150,00	100,00	100,00
6226	HONORAIRES	320,00	400,00	400,00
6228	DIVERS		480,00	480,00
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	135,00	150,00	150,00
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	2 000,00	2 000,00	2 000,00
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	180,00	200,00	200,00
637	AUTRES IMPOTS TAXES ET VERSTS ASSIMILES (AUTRES ORGANISMES)	3 100,00	3 000,00	3 000,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	63 000,00	56 830,00	56 830,00
6215	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	63 000,00	54 830,00	54 830,00
6218	AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR		2 000,00	2 000,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS (7)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	3 900,00	4 400,00	4 400,00
6541	CREANCES ADMISES EN NON VALEUR		500,00	500,00
658	CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	3 900,00	3 900,00	3 900,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65)		115 245,00	109 260,00	109 260,00
66	CHARGES FINANCIERES (b)(8)			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (c)			
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (d)(9)			
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (e)(10)		10 000,00	10 000,00
695	IMPOTS SUR LES BENEFICES		10 000,00	10 000,00
022	DEPENSES IMPREVUES (f)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		115 245,00	119 260,00	119 260,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (11)(12)	20 655,00	20 640,00	20 640,00
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES		20 640,00	20 640,00
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	20 655,00		
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		20 655,00	20 640,00	20 640,00
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		20 655,00	20 640,00	20 640,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		135 900,00	139 900,00	139 900,00

RESTES A REALISER N-1 (13)	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	+
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	=
139 900,00	

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N – ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chapitre/ rticle (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES (5)			
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES,PRESTATIONS DE SERVICES,MARCHANDISES	132 000,00	136 000,00	136 000,00
706	PRESTATIONS DE SERVICES	132 000,00	136 000,00	136 000,00
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (6)			
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	3 900,00	3 900,00	3 900,00
758	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	3 900,00	3 900,00	3 900,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=013+70+73+74+75	135 900,00	139 900,00	139 900,00
76	PRODUITS FINANCIERS (b)			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS (c)			
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (d)(7)			
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d	135 900,00	139 900,00	139 900,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (8)(9)			
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (8)			
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		135 900,00	139 900,00	139 900,00

+	RESTES A REALISER N-1 (10)	
+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	
=	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	139 900,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N – ICNE N-1	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
(2) Cf. Modalités de vote I.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.
(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.
(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (hors opérations)	6 000,00	8 000,00	8 000,00
2031	FRAIS D'ETUDES	6 000,00	8 000,00	8 000,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)	14 655,00	12 640,00	12 640,00
2128	AUTRES TERRAINS	7 000,00	6 000,00	6 000,00
2135	INSTALLATIONS GENERALES AGENCEMENTS AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS	7 000,00	6 000,00	6 000,00
2153	INSTALLATIONS A CARACTERE SPECIFIQUE	655,00	640,00	640,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION (hors op.)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)			
	Opérations d'équipement n°(5) [...]			
	Total des dépenses d'équipement	20 655,00	20 640,00	20 640,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			
	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
020	DEPENSES IMPREVUES			
	Total des dépenses financières			
	[...](6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	20 655,00	20 640,00	20 640,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (7)(8)			
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>			
	<i>Charges transférées</i>			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (9)			
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE			

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	20 655,00	20 640,00	20 640,00
--	------------------	------------------	------------------

+	RESTES A REALISER N-1 (10)	
+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	
=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	20 640,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
	Total des recettes d'équipement			
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
	Total des recettes financières			
	[...](5)			
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DES RECETTES REELLES			

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chapitre/Article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION			
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)(7)	20 655,00	20 640,00	20 640,00
2805	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES BREVETS LICENCES DROITS ET VALEURS SIMILAIRES		63,00	63,00
2805	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES BREVETS LICENCES DROITS ET VALEURS SIMILAIRES	65,00		
28128	AUTRES TERRAINS		9 705,00	9 705,00
28128	AUTRES TERRAINS	9 705,00		
28131	BATIMENTS	2 825,00		
28131	BATIMENTS		2 822,00	2 822,00
28135	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS		948,00	948,00
28135	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS	950,00		
28153	INSTALLATIONS A CARACTERE SPECIFIQUE		5 318,00	5 318,00
28153	INSTALLATIONS A CARACTERE SPECIFIQUE	5 320,00		
28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	245,00		
28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE		241,00	241,00
28184	MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER		25,00	25,00
28184	MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER	25,00		
28188	AUTRES	1 520,00		
28188	AUTRES		1 518,00	1 518,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		20 655,00	20 640,00	20 640,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES(8)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		20 655,00	20 640,00	20 640,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)		20 655,00	20 640,00	20 640,00

+	RESTES A REALISER N-1 (9)	
+	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	
=	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	20 640,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A2
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	

PROCEDURE	CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL	Délibération du																																										
AMORTISSEMENT OBLIGATOIRE	Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 700 € TTC M 4 : Catégories de biens amortis : <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 70%;"></td> <td style="text-align: right;">Durée :</td> </tr> <tr> <td>.Portail</td> <td style="text-align: right;">15 ans</td> </tr> <tr> <td>.Aires de jeux</td> <td style="text-align: right;">10 ans</td> </tr> <tr> <td>.Réseaux eaux usées et eaux pluviales</td> <td style="text-align: right;">40 ans</td> </tr> <tr> <td>.Réseaux d'adduction d'eau potable</td> <td style="text-align: right;">30 ans</td> </tr> <tr> <td>.Réseaux d'électricité et d'éclairage</td> <td style="text-align: right;">25 ans</td> </tr> <tr> <td>.Luminaires</td> <td style="text-align: right;">16 ans</td> </tr> <tr> <td>.Candélabres</td> <td style="text-align: right;">30 ans</td> </tr> <tr> <td>.Matériel électroménager</td> <td style="text-align: right;">10 ans</td> </tr> <tr> <td>.Petit matériel électroménager</td> <td style="text-align: right;">5 ans</td> </tr> <tr> <td>.Matériel et outillage</td> <td style="text-align: right;">5 ans</td> </tr> <tr> <td>.Matériel de sécurité</td> <td style="text-align: right;">5 ans</td> </tr> <tr> <td>.Plomberie, isolation, ravalement, chauffage</td> <td style="text-align: right;">15 ans</td> </tr> <tr> <td>.Menuiserie, électricité, cloisonnement, carrelage, faïence</td> <td style="text-align: right;">10 ans</td> </tr> <tr> <td>.Maçonnerie</td> <td style="text-align: right;">50 ans</td> </tr> <tr> <td>.Toiture</td> <td style="text-align: right;">30 ans</td> </tr> <tr> <td>.Peinture</td> <td style="text-align: right;">8 ans</td> </tr> <tr> <td>.Bâtiments durables en fonction du type de construction</td> <td style="text-align: right;">60 ans</td> </tr> <tr> <td>.Subventions d'équipement versées qui financent des biens mobiliers, du matériel ou des études</td> <td style="text-align: right;">5 ans</td> </tr> <tr> <td>.Subventions d'équipement versées qui financent des biens immobiliers ou des installations</td> <td style="text-align: right;">15 ans</td> </tr> <tr> <td>.Subventions d'équipement versées qui financent des projets d'infrastructures d'intérêt national</td> <td style="text-align: right;">30 ans</td> </tr> </table>		Durée :	.Portail	15 ans	.Aires de jeux	10 ans	.Réseaux eaux usées et eaux pluviales	40 ans	.Réseaux d'adduction d'eau potable	30 ans	.Réseaux d'électricité et d'éclairage	25 ans	.Luminaires	16 ans	.Candélabres	30 ans	.Matériel électroménager	10 ans	.Petit matériel électroménager	5 ans	.Matériel et outillage	5 ans	.Matériel de sécurité	5 ans	.Plomberie, isolation, ravalement, chauffage	15 ans	.Menuiserie, électricité, cloisonnement, carrelage, faïence	10 ans	.Maçonnerie	50 ans	.Toiture	30 ans	.Peinture	8 ans	.Bâtiments durables en fonction du type de construction	60 ans	.Subventions d'équipement versées qui financent des biens mobiliers, du matériel ou des études	5 ans	.Subventions d'équipement versées qui financent des biens immobiliers ou des installations	15 ans	.Subventions d'équipement versées qui financent des projets d'infrastructures d'intérêt national	30 ans	30-mars-16
	Durée :																																											
.Portail	15 ans																																											
.Aires de jeux	10 ans																																											
.Réseaux eaux usées et eaux pluviales	40 ans																																											
.Réseaux d'adduction d'eau potable	30 ans																																											
.Réseaux d'électricité et d'éclairage	25 ans																																											
.Luminaires	16 ans																																											
.Candélabres	30 ans																																											
.Matériel électroménager	10 ans																																											
.Petit matériel électroménager	5 ans																																											
.Matériel et outillage	5 ans																																											
.Matériel de sécurité	5 ans																																											
.Plomberie, isolation, ravalement, chauffage	15 ans																																											
.Menuiserie, électricité, cloisonnement, carrelage, faïence	10 ans																																											
.Maçonnerie	50 ans																																											
.Toiture	30 ans																																											
.Peinture	8 ans																																											
.Bâtiments durables en fonction du type de construction	60 ans																																											
.Subventions d'équipement versées qui financent des biens mobiliers, du matériel ou des études	5 ans																																											
.Subventions d'équipement versées qui financent des biens immobiliers ou des installations	15 ans																																											
.Subventions d'équipement versées qui financent des projets d'infrastructures d'intérêt national	30 ans																																											
AMORTISSEMENT FACULTATIF	OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/> Si oui : <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 70%;"></td> <td style="text-align: right;">Durée :</td> </tr> <tr> <td>.Frais d'acquisition des immobilisations (dont assurance Dommages-Ouvrages)</td> <td style="text-align: right;">10 ans</td> </tr> </table>		Durée :	.Frais d'acquisition des immobilisations (dont assurance Dommages-Ouvrages)	10 ans																																							
	Durée :																																											
.Frais d'acquisition des immobilisations (dont assurance Dommages-Ouvrages)	10 ans																																											
CHARGES A REPARTIR	.Frais d'acquisition des immobilisations (dont assurance Dommages-Ouvrages)																																											
REPRISES SUR SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	.Sur la durée d'amortissement du bien qu'elles ont contribué à financer																																											

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) I
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B			
16 Emprunts et dettes assimilées (A)			
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)			
020	Dépenses imprévues		

Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) III
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		20 640,00	20 640,00
Ressources propres externes de l'année (a)			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		20 640,00	20 640,00
2805	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES BREVETS LICENCES DROITS ET VALEURS SIMILAIRES	63,00	63,00
28128	AUTRES TERRAINS	9 705,00	9 705,00
28131	BATIMENTS	2 822,00	2 822,00
28135	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS	948,00	948,00
28153	INSTALLATIONS A CARACTERE SPECIFIQUE	5 318,00	5 318,00
28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	241,00	241,00
28184	MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER	25,00	25,00
28188	AUTRES	1 518,00	1 518,00
021	Virement de la section d'exploitation		

Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles				20 640,00

Dépenses à couvrir par des ressources propres (II)	Montant
Ressources propres disponibles (IV)	20 640,00
Solde (V = IV-II)(6)	20 640,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE CHERBOURG-EN-COTENTIN

Numéro SIRET : 200 056 844 00539

POSTE COMPTABLE : CHERBOURG-MUNICIPALE

M4

BUDGET PRIMITIF

BUDGET ANNEXE : 03 PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES

ANNEE 2017

I - INFORMATION GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
 - au niveau(1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - (2) sans les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :
[...]

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires (délibération du 30 mars 2016).

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) de l'exercice précédent

V – Le présent budget a été voté (6) :sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement)
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	100 000,00	100 000,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT D' EXPLOITATION REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		100 000,00	100 000,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	80 414,00	80 414,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		80 414,00	80 414,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	180 414,00	180 414,00
----------------------------	-------------------	-------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	14 385,00		14 410,00	14 410,00	14 410,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	2 500,00		1 182,00	1 182,00	1 182,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					
	Total des dépenses de gestion des services	16 885,00		15 592,00	15 592,00	15 592,00
66	CHARGES FINANCIERES	9 800,00		8 994,00	8 994,00	8 994,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (4)					
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (5)	6 415,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
022	DEPENSES IMPREVUES	3 500,00				
	Total des dépenses réelles d'exploitation	36 600,00		34 586,00	34 586,00	34 586,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	14 140,00		16 154,00	16 154,00	16 154,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)	49 260,00		49 260,00	49 260,00	49 260,00
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation	63 400,00		65 414,00	65 414,00	65 414,00
	TOTAL	100 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	100 000,00
---	-------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	100 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (7)					
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					
	Total des recettes de gestion des services	100 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (4)					
	Total des recettes réelles d'exploitation	100 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)					
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
	Total des recettes d'ordre d'exploitation					
	TOTAL	100 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	100 000,00
---	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(8)	58 096,00
--	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			15 000,00	15 000,00	15 000,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement			15 000,00	15 000,00	15 000,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	63 400,00		65 414,00	65 414,00	65 414,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses financières	63 400,00		65 414,00	65 414,00	65 414,00
4581	Total des opé.pour compte de tiers (6)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	63 400,00		80 414,00	80 414,00	80 414,00
040	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)					
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement					
	TOTAL	63 400,00		80 414,00	80 414,00	80 414,00

+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)
=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES
80 414,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)			15 000,00	15 000,00	15 000,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement			15 000,00	15 000,00	15 000,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
106	RESERVES (7)					
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
	Total des recettes financières					
4582	Total des opé.pour compte de tiers (6)					
	Total des recettes réelles d'investissement			15 000,00	15 000,00	15 000,00
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION (4)	14 140,00		16 154,00	16 154,00	16 154,00
040	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)	49 260,00		49 260,00	49 260,00	49 260,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	63 400,00		65 414,00	65 414,00	65 414,00
	TOTAL	63 400,00		80 414,00	80 414,00	80 414,00

+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)
=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES
80 414,00

Pour Information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(8)	58 096,00
--	------------------

- (1) Cf. Modalités de vote I.
(2) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.
(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).
(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	14 410,00		14 410,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	1 182,00		1 182,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
66	CHARGES FINANCIERES	8 994,00		8 994,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS		49 260,00	49 260,00
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (4)	10 000,00		10 000,00
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE) (3)			
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		16 154,00	16 154,00
Dépenses d'exploitation - Total		34 586,00	65 414,00	100 000,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	100 000,00
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
14	PROVISIONS REGLEMENTEES ET AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)	65 414,00		65 414,00
	Total des opérations d'équipement			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (6)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)	15 000,00		15 000,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS			
29	DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS			
39	DEPRECIATION DES STOCKS ET EN COURS			
4581	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
49	DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS			
3...	Stocks			
020	DEPENSES IMPREVUES			
Dépenses d'investissement - Total		80 414,00		80 414,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	80 414,00
---	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres << opérations d'équipement >>.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	100 000,00		100 000,00
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE) (3)			
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
76	PRODUITS FINANCIERS			
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENT, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
Recettes d'exploitation - Total		100 000,00		100 000,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	100 000,00
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf 106)			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
14	PROVISIONS REGLEMENTEES ET AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (4)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)	15 000,00		15 000,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		49 260,00	49 260,00
29	DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS (4)			
39	DEPRECIATION DES STOCKS ET EN COURS (4)			
4582	Opérations pour compte de tiers (5)			
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
49	DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (4)			
3...	Stocks			
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		16 154,00	16 154,00
Recettes d'investissement - Total		15 000,00	65 414,00	80 414,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE
--

AFFECTATION AUX COMPTES 106

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	80 414,00
---	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chapitre/ rticle (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL (5)(6)	14 385,00	14 410,00	14 410,00
6063	FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6152	SUR BIENS IMMOBILIERS	3 750,00	3 750,00	3 750,00
61558	ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES BIENS MOBILIERS	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6156	MAINTENANCE	1 550,00	1 550,00	1 550,00
6168	AUTRES	2 410,00	2 410,00	2 410,00
6226	HONORAIRES	350,00	350,00	350,00
6228	DIVERS	750,00	750,00	750,00
63513	AUTRES IMPOTS LOCAUX	1 575,00	1 600,00	1 600,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	2 500,00	1 182,00	1 182,00
6215	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	2 500,00	1 182,00	1 182,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS (7)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65)	16 885,00	15 592,00	15 592,00
66	CHARGES FINANCIERES (b)(8)	9 800,00	8 994,00	8 994,00
66111	INTERETS REGLES A L'ECHEANCE	9 800,00	9 149,00	9 149,00
66112	INTERETS - RATTACHEMENT DES ICNE		-155,00	-155,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (c)			
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (d)(9)			
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (e)(10)	6 415,00	10 000,00	10 000,00
695	IMPOTS SUR LES BENEFICES	6 415,00	10 000,00	10 000,00
022	DEPENSES IMPREVUES (f)	3 500,00	3 500,00	3 500,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f	36 600,00	41 904,00	41 904,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
023	<i>VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT</i>	14 140,00	16 154,00	16 154,00
042	<i>OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (11)(12)</i>	49 260,00	49 260,00	49 260,00
6811	<i>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES</i>		49 260,00	49 260,00
6811	<i>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES</i>	49 260,00		
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		63 400,00	65 414,00	65 414,00
043	<i>OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION</i>			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		63 400,00	65 414,00	65 414,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		100 000,00	100 000,00	100 000,00

+	RESTES A REALISER N-1 (13)	
+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	
=	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	100 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N – ICNE N-1	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Cf. Modalités de vote I.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers
(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.
(11) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chapitre/ rticle (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES (5)			
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES,PRESTATIONS DE SERVICES,MARCHANDISES	100 000,00	100 000,00	100 000,00
707	VENTES DE MARCHANDISES	100 000,00	100 000,00	100 000,00
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (6)			
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=013+70+73+74+75	100 000,00	100 000,00	100 000,00
76	PRODUITS FINANCIERS (b)			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS (c)			
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (d)(7)			
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d	100 000,00	100 000,00	100 000,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (8)(9)			
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (8)			
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		100 000,00	100 000,00	100 000,00

RESTES A REALISER N-1 (10)	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	+
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	100 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N – ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (hors opérations)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)		15 000,00	15 000,00
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES		15 000,00	15 000,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION (hors op.)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)			
	Opérations d'équipement n°(5) [...]			
	Total des dépenses d'équipement		15 000,00	15 000,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	63 400,00	65 414,00	65 414,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	63 400,00	65 414,00	65 414,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
020	DEPENSES IMPREVUES			
	Total des dépenses financières	63 400,00	65 414,00	65 414,00
	[...](6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	63 400,00	80 414,00	80 414,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (7)(8)			
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>			
	<i>Charges transférées</i>			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (9)			
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE			

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	63 400,00	80 414,00	80 414,00
--	------------------	------------------	------------------

+	RESTES A REALISER N-1 (10)
---	-----------------------------------

+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)
---	---

=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	80 414,00
---	---	------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)		15 000,00	15 000,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS		15 000,00	15 000,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
	Total des recettes d'équipement		15 000,00	15 000,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
	Total des recettes financières			
	[...](5)			
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DES RECETTES REELLES		15 000,00	15 000,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	14 140,00	16 154,00	16 154,00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)(7)	49 260,00	49 260,00	49 260,00
28135	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS		49 260,00	49 260,00
28135	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS	49 260,00		
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		63 400,00	65 414,00	65 414,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES(8)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		63 400,00	65 414,00	65 414,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)		63 400,00	80 414,00	80 414,00

+	RESTES A REALISER N-1 (9)
---	----------------------------------

+	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)
---	--

=	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	80 414,00
---	---	------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

PROCEDURE	CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL	Délibération du												
AMORTISSEMENT OBLIGATOIRE	Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 700 € TTC M 4 : Catégories de biens amortis : <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 70%;">.Travaux et études</td> <td style="text-align: right;">Durée :</td> <td style="text-align: right;">20 ans</td> </tr> <tr> <td>.Subventions d'équipement versées qui financent des biens mobiliers, du matériel ou des études</td> <td></td> <td style="text-align: right;">5 ans</td> </tr> <tr> <td>.Subventions d'équipement versées qui financent des biens immobiliers ou des installations</td> <td></td> <td style="text-align: right;">15 ans</td> </tr> <tr> <td>.Subventions d'équipement versées qui financent des projets d'infrastructures d'intérêt national</td> <td></td> <td style="text-align: right;">30 ans</td> </tr> </table>	.Travaux et études	Durée :	20 ans	.Subventions d'équipement versées qui financent des biens mobiliers, du matériel ou des études		5 ans	.Subventions d'équipement versées qui financent des biens immobiliers ou des installations		15 ans	.Subventions d'équipement versées qui financent des projets d'infrastructures d'intérêt national		30 ans	30-mars-16
.Travaux et études	Durée :	20 ans												
.Subventions d'équipement versées qui financent des biens mobiliers, du matériel ou des études		5 ans												
.Subventions d'équipement versées qui financent des biens immobiliers ou des installations		15 ans												
.Subventions d'équipement versées qui financent des projets d'infrastructures d'intérêt national		30 ans												
AMORTISSEMENT FACULTATIF	OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/> Si oui : Catégories de biens amortis : <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 70%;"></td> <td style="text-align: right;">Durée :</td> <td style="text-align: right;">10 ans</td> </tr> </table>		Durée :	10 ans										
	Durée :	10 ans												
CHARGES A REPARTIR	.Frais d'acquisition des immobilisations (dont assurance Dommages-Ouvrages)													
REPRISES SUR SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	.Sur la durée d'amortissement du bien qu'elles ont contribué à financer													

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) I
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		65 414,00	65 414,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		65 414,00	65 414,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	65 414,00	65 414,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)			
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	65 414,00			65 414,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) III
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		65 414,00	65 414,00
Ressources propres externes de l'année (a)			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		65 414,00	65 414,00
28135	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS	49 260,00	49 260,00
021	Virement de la section d'exploitation	16 154,00	16 154,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	65 414,00				65 414,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres (II)	65 414,00
Ressources propres disponibles (IV)	65 414,00
Solde (V = IV-II)(6)	

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrive uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembt anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)					1 000 000,00									
1641 Emprunts en euros (Total)					1 000 000,00									
1000034 / A14120AZ	CAISSE D EPARGNE NORMANDIE	03/07/2012	19/10/2012	19/10/2013	1 000 000,00	F		3,24	1,97	EUR	A	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises (Total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total)(9)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (Total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (Total)					0,00									
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (Total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (Total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (Total)					0,00									
168 Autres emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (Total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)					0,00									
1687 Autres dettes (Total)					0,00									
TOTAL GENERAL					1 000 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois, ...)

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres, à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine: Exemple A-1. Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTES	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2017											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2017	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)		0,00		758 239,01					65 413,94	9 148,36	0,00	1 648,61
1641 Emprunts en euros (Total)		0,00		758 239,01					65 413,94	9 148,36	0,00	1 648,61
1000034 / A14120AZ	N	0,00		758 239,01	9,80	F	1,19		65 413,94	9 148,36	0,00	1 648,61
1643 Emprunts en devises (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total)(9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Autres emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00		758 239,01					65 413,94	9 148,36	0,00	1 648,61

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt après opération de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opération de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structures / Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	1					
	% de l'encours	100,00 %					
	Montant en euros	758 239,01 €					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structure	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2017 après opérations de couverture éventuelles.

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE CHERBOURG-EN-COTENTIN

Numéro SIRET : 200 056 844 00547

POSTE COMPTABLE : CHERBOURG-MUNICIPALE

M4

BUDGET PRIMITIF

BUDGET ANNEXE : 04 CREUSEMENT DES FOSSES

ANNEE 2017

I - INFORMATION GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau(1) du chapitre pour la section d'investissement.
- (2) sans les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :
[...]

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires (délibération du 30 mars 2016).

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) de l'exercice précédent

V – Le présent budget a été voté (6) :sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement)
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	31 000,00	31 000,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT D' EXPLOITATION REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		31 000,00	31 000,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)		
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)			
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		31 000,00	31 000,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL					
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	31 000,00		31 000,00	31 000,00	31 000,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					
	Total des dépenses de gestion des services	31 000,00		31 000,00	31 000,00	31 000,00
66	CHARGES FINANCIERES					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (4)					
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (5)					
022	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses réelles d'exploitation	31 000,00		31 000,00	31 000,00	31 000,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)					
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)					
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation					
	TOTAL	31 000,00		31 000,00	31 000,00	31 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	31 000,00
---	------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	31 000,00		31 000,00	31 000,00	31 000,00
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (7)					
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					
	Total des recettes de gestion des services	31 000,00		31 000,00	31 000,00	31 000,00
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (4)					
	Total des recettes réelles d'exploitation	31 000,00		31 000,00	31 000,00	31 000,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)					
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
	Total des recettes d'ordre d'exploitation					
	TOTAL	31 000,00		31 000,00	31 000,00	31 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	31 000,00
---	------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(8)	
--	--

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses financières					
4581	Total des opé.pour compte de tiers (6)					
	Total des dépenses réelles d'investissement					
040	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)					
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement					
	TOTAL					

+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)
=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
106	RESERVES (7)					
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
	Total des recettes financières					
4582	Total des opé.pour compte de tiers (6)					
	Total des recettes réelles d'investissement					
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION (4)					
040	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)					
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement					
	TOTAL					

+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)
=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

Pour Information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(8)
--

- (1) Cf. Modalités de vote I.
(2) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.
(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).
(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL			
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	31 000,00		31 000,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS			
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (4)			
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE) (3)			
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
	Dépenses d'exploitation - Total	31 000,00		31 000,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+
---	---

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	=	31 000,00
---	---	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
14	PROVISIONS REGLEMEENTEES ET AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)			
	Total des opérations d'équipement			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (6)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS			
29	DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS			
39	DEPRECIATION DES STOCKS ET EN COURS			
4581	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
49	DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS			
3...	Stocks			
020	DEPENSES IMPREVUES			
	Dépenses d'investissement - Total			

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	+
--	---

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=
---	---

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres << opérations d'équipement >>.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	31 000,00		31 000,00
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE) (3)			
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
76	PRODUITS FINANCIERS			
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENT, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
Recettes d'exploitation - Total		31 000,00		31 000,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	31 000,00
---	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf 106)			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
14	PROVISIONS REGLEMENTEES ET AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (4)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS			
29	DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS (4)			
39	DEPRECIATION DES STOCKS ET EN COURS (4)			
4582	Opérations pour compte de tiers (5)			
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
49	DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (4)			
3...	Stocks			
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION			
Recettes d'investissement - Total				

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

AFFECTATION AUX COMPTES 106	
------------------------------------	--

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	
---	--

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chapitre/ rticle (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL (5)(6)			
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	31 000,00	31 000,00	31 000,00
6215	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	31 000,00	31 000,00	31 000,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS (7)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65)	31 000,00	31 000,00	31 000,00
66	CHARGES FINANCIERES (b)(8)			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (c)			
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (d)(9)			
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (e)(10)			
022	DEPENSES IMPREVUES (f)			
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f	31 000,00	31 000,00	31 000,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (11)(12)			
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT				
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE				
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		31 000,00	31 000,00	31 000,00

+	RESTES A REALISER N-1 (13)	
+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	
=	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	31 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N – ICNE N-1	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Cf. Modalités de vote I.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers
(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.
(11) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chapitre/ rticle (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES (5)			
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES,PRESTATIONS DE SERVICES,MARCHANDISES	31 000,00	31 000,00	31 000,00
704	TRAVAUX	31 000,00	31 000,00	31 000,00
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (6)			
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=013+70+73+74+75	31 000,00	31 000,00	31 000,00
76	PRODUITS FINANCIERS (b)			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS (c)			
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (d)(7)			
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d	31 000,00	31 000,00	31 000,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (8)(9)			
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (8)			
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	31 000,00	31 000,00	31 000,00
--	------------------	------------------	------------------

RESTES A REALISER N-1 (10)	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	+
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	31 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N – ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A2
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	

PROCEDURE	CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL	Délibération du																																																												
AMORTISSEMENT OBLIGATOIRE	<p>Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 700 € TTC</p> <p>M4 :</p> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 70%;">Catégories de biens amortis :</td> <td style="width: 30%; text-align: right;">Durée :</td> </tr> <tr> <td>.Frais d'étude non suivis de réalisation</td> <td style="text-align: right;">5 ans</td> </tr> <tr> <td>.Voitures neuves</td> <td style="text-align: right;">8 ans</td> </tr> <tr> <td>.Voitures d'occasion</td> <td style="text-align: right;">4 ans</td> </tr> <tr> <td>.Camions et véhicules industriels neufs</td> <td style="text-align: right;">10 ans</td> </tr> <tr> <td>.Camions et véhicules industriels d'occasion</td> <td style="text-align: right;">5 ans</td> </tr> <tr> <td>.Mobilier de bureau (fauteuils, chaises)</td> <td style="text-align: right;">10 ans</td> </tr> <tr> <td>.Mobilier de bureau (bureaux, armoires, rayonnage, etc...)</td> <td style="text-align: right;">15 ans</td> </tr> <tr> <td>.Matériel de bureau électrique ou électronique</td> <td style="text-align: right;">10 ans</td> </tr> <tr> <td>.Matériel classique</td> <td style="text-align: right;">10 ans</td> </tr> <tr> <td>.Installations et appareils de chauffage</td> <td style="text-align: right;">20 ans</td> </tr> <tr> <td>.Appareils de levage, ascenseurs</td> <td style="text-align: right;">30 ans</td> </tr> <tr> <td>.Appareils de laboratoire</td> <td style="text-align: right;">10 ans</td> </tr> <tr> <td>.Coffre-fort</td> <td style="text-align: right;">30 ans</td> </tr> <tr> <td>.Equipement garages et ateliers</td> <td style="text-align: right;">15 ans</td> </tr> <tr> <td>.Equipements de cuisine</td> <td style="text-align: right;">15 ans</td> </tr> <tr> <td>.Equipements sportifs</td> <td style="text-align: right;">15 ans</td> </tr> <tr> <td>.Bâtiments légers, abris</td> <td style="text-align: right;">15 ans</td> </tr> <tr> <td>.Plantations</td> <td style="text-align: right;">20 ans</td> </tr> <tr> <td>.Logiciels, copieurs</td> <td style="text-align: right;">5 ans</td> </tr> <tr> <td>.Ordinateurs et périphériques</td> <td style="text-align: right;">5 ans</td> </tr> <tr> <td>.Agencement et aménagement de bâtiments, installations électriques et téléphoniques</td> <td style="text-align: right;">20 ans</td> </tr> <tr> <td>.Bâtiments productifs de revenus</td> <td style="text-align: right;">30 ans</td> </tr> <tr> <td>.Cité de la mer (équipements et bâtiments)</td> <td style="text-align: right;">25 ans</td> </tr> <tr> <td>.Installations de voirie</td> <td style="text-align: right;">30 ans</td> </tr> <tr> <td>.Matériel incendie et de sécurité</td> <td style="text-align: right;">10 ans</td> </tr> <tr> <td>.Matériel et outillage techniques</td> <td style="text-align: right;">10 ans</td> </tr> <tr> <td>.Subventions d'équipement versées qui financent des biens mobiliers, du matériel ou des études</td> <td style="text-align: right;">5 ans</td> </tr> <tr> <td>.Subventions d'équipement versées qui financent des biens immobiliers ou des installations</td> <td style="text-align: right;">15 ans</td> </tr> <tr> <td>.Subventions d'équipement versées qui financent des projets d'infrastructures d'intérêt national</td> <td style="text-align: right;">30 ans</td> </tr> </table>	Catégories de biens amortis :	Durée :	.Frais d'étude non suivis de réalisation	5 ans	.Voitures neuves	8 ans	.Voitures d'occasion	4 ans	.Camions et véhicules industriels neufs	10 ans	.Camions et véhicules industriels d'occasion	5 ans	.Mobilier de bureau (fauteuils, chaises)	10 ans	.Mobilier de bureau (bureaux, armoires, rayonnage, etc...)	15 ans	.Matériel de bureau électrique ou électronique	10 ans	.Matériel classique	10 ans	.Installations et appareils de chauffage	20 ans	.Appareils de levage, ascenseurs	30 ans	.Appareils de laboratoire	10 ans	.Coffre-fort	30 ans	.Equipement garages et ateliers	15 ans	.Equipements de cuisine	15 ans	.Equipements sportifs	15 ans	.Bâtiments légers, abris	15 ans	.Plantations	20 ans	.Logiciels, copieurs	5 ans	.Ordinateurs et périphériques	5 ans	.Agencement et aménagement de bâtiments, installations électriques et téléphoniques	20 ans	.Bâtiments productifs de revenus	30 ans	.Cité de la mer (équipements et bâtiments)	25 ans	.Installations de voirie	30 ans	.Matériel incendie et de sécurité	10 ans	.Matériel et outillage techniques	10 ans	.Subventions d'équipement versées qui financent des biens mobiliers, du matériel ou des études	5 ans	.Subventions d'équipement versées qui financent des biens immobiliers ou des installations	15 ans	.Subventions d'équipement versées qui financent des projets d'infrastructures d'intérêt national	30 ans	30-mars-16
Catégories de biens amortis :	Durée :																																																													
.Frais d'étude non suivis de réalisation	5 ans																																																													
.Voitures neuves	8 ans																																																													
.Voitures d'occasion	4 ans																																																													
.Camions et véhicules industriels neufs	10 ans																																																													
.Camions et véhicules industriels d'occasion	5 ans																																																													
.Mobilier de bureau (fauteuils, chaises)	10 ans																																																													
.Mobilier de bureau (bureaux, armoires, rayonnage, etc...)	15 ans																																																													
.Matériel de bureau électrique ou électronique	10 ans																																																													
.Matériel classique	10 ans																																																													
.Installations et appareils de chauffage	20 ans																																																													
.Appareils de levage, ascenseurs	30 ans																																																													
.Appareils de laboratoire	10 ans																																																													
.Coffre-fort	30 ans																																																													
.Equipement garages et ateliers	15 ans																																																													
.Equipements de cuisine	15 ans																																																													
.Equipements sportifs	15 ans																																																													
.Bâtiments légers, abris	15 ans																																																													
.Plantations	20 ans																																																													
.Logiciels, copieurs	5 ans																																																													
.Ordinateurs et périphériques	5 ans																																																													
.Agencement et aménagement de bâtiments, installations électriques et téléphoniques	20 ans																																																													
.Bâtiments productifs de revenus	30 ans																																																													
.Cité de la mer (équipements et bâtiments)	25 ans																																																													
.Installations de voirie	30 ans																																																													
.Matériel incendie et de sécurité	10 ans																																																													
.Matériel et outillage techniques	10 ans																																																													
.Subventions d'équipement versées qui financent des biens mobiliers, du matériel ou des études	5 ans																																																													
.Subventions d'équipement versées qui financent des biens immobiliers ou des installations	15 ans																																																													
.Subventions d'équipement versées qui financent des projets d'infrastructures d'intérêt national	30 ans																																																													
AMORTISSEMENT FACULTATIF	<p style="text-align: center;">OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Si oui :</p> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 70%;">Catégories de biens amortis :</td> <td style="width: 30%; text-align: right;">Durée :</td> </tr> <tr> <td>.Frais d'acquisition des immobilisations (dont assurance Dommages-Ouvrages)</td> <td style="text-align: right;">10 ans</td> </tr> </table>	Catégories de biens amortis :	Durée :	.Frais d'acquisition des immobilisations (dont assurance Dommages-Ouvrages)	10 ans																																																									
Catégories de biens amortis :	Durée :																																																													
.Frais d'acquisition des immobilisations (dont assurance Dommages-Ouvrages)	10 ans																																																													
CHARGES A REPARTIR																																																														
REPRISES SUR SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	.Sur la durée d'amortissement du bien qu'elles ont contribué à financer																																																													

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE CHERBOURG-EN-COTENTIN

Numéro SIRET : 200 056 844 00133

POSTE COMPTABLE : CHERBOURG-MUNICIPALE

M4

BUDGET PRIMITIF

BUDGET ANNEXE : 05 PORT DE PLAISANCE

ANNEE 2017

I - INFORMATION GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau(1) du chapitre pour la section d'investissement.
- (2) sans les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :
[...]

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires (délibération du 30 mars 2016).

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) de l'exercice précédent

V – Le présent budget a été voté (6) :sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement)
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	2 567 250,00	2 567 250,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT D' EXPLOITATION REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		2 567 250,00	2 567 250,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	1 033 245,00	1 033 245,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		1 033 245,00	1 033 245,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	3 600 495,00	3 600 495,00
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 209 430,00		1 185 240,00	1 185 240,00	1 185 240,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	667 700,00		692 200,00	692 200,00	692 200,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	9 640,00		9 640,00	9 640,00	9 640,00
	Total des dépenses de gestion des services	1 886 770,00		1 887 080,00	1 887 080,00	1 887 080,00
66	CHARGES FINANCIERES	500,00		500,00	500,00	500,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	46 828,00		46 670,00	46 670,00	46 670,00
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (4)					
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (5)	50 000,00		11 000,00	11 000,00	11 000,00
022	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses réelles d'exploitation	1 984 098,00		1 945 250,00	1 945 250,00	1 945 250,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	7 137,00				
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)	590 000,00		622 000,00	622 000,00	622 000,00
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation	597 137,00		622 000,00	622 000,00	622 000,00
	TOTAL	2 581 235,00		2 567 250,00	2 567 250,00	2 567 250,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 567 250,00
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	4 500,00		4 000,00	4 000,00	4 000,00
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	2 302 230,00		2 279 745,00	2 279 745,00	2 279 745,00
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (7)					
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	37 155,00		37 155,00	37 155,00	37 155,00
	Total des recettes de gestion des services	2 343 885,00		2 320 900,00	2 320 900,00	2 320 900,00
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	51 000,00		52 000,00	52 000,00	52 000,00
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (4)					
	Total des recettes réelles d'exploitation	2 394 885,00		2 372 900,00	2 372 900,00	2 372 900,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)	186 350,00		194 350,00	194 350,00	194 350,00
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
	Total des recettes d'ordre d'exploitation	186 350,00		194 350,00	194 350,00	194 350,00
	TOTAL	2 581 235,00		2 567 250,00	2 567 250,00	2 567 250,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 567 250,00
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(8)	427 650,00
--	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	67 000,00		64 335,00	64 335,00	64 335,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	280 000,00		52 560,00	52 560,00	52 560,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	529 000,00		762 000,00	762 000,00	762 000,00
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	876 000,00		878 895,00	878 895,00	878 895,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses financières					
4581	Total des opé.pour compte de tiers (6)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	876 000,00		878 895,00	878 895,00	878 895,00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)	186 350,00		154 350,00	154 350,00	154 350,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	186 350,00		154 350,00	154 350,00	154 350,00
	TOTAL	1 062 350,00		1 033 245,00	1 033 245,00	1 033 245,00

+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)
=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES
1 033 245,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	300 000,00		300 000,00	300 000,00	300 000,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	165 213,00		151 245,00	151 245,00	151 245,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement	465 213,00		451 245,00	451 245,00	451 245,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
106	RESERVES (7)					
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
	Total des recettes financières					
4582	Total des opé.pour compte de tiers (6)					
	Total des recettes réelles d'investissement	465 213,00		451 245,00	451 245,00	451 245,00
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION (4)	7 137,00				
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)	590 000,00		582 000,00	582 000,00	582 000,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	597 137,00		582 000,00	582 000,00	582 000,00
	TOTAL	1 062 350,00		1 033 245,00	1 033 245,00	1 033 245,00

+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)
=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES
1 033 245,00

Pour Information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(8)	427 650,00
--	-------------------

- (1) Cf. Modalités de vote I.
(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).
(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 185 240,00		1 185 240,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	692 200,00		692 200,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)		40 000,00	40 000,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	9 640,00		9 640,00
66	CHARGES FINANCIERES	500,00		
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	46 670,00		46 670,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS		582 000,00	582 000,00
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (4)	11 000,00		11 000,00
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE) (3)			
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
Dépenses d'exploitation - Total		1 945 250,00	622 000,00	2 567 250,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+
---	---

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	=	2 567 250,00
---	---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		146 350,00	146 350,00
14	PROVISIONS REGLEMENTEES ET AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)		8 000,00	8 000,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)			
	Total des opérations d'équipement			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (6)	64 335,00		64 335,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)	52 560,00		52 560,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)	762 000,00		762 000,00
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS			
29	DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS			
39	DEPRECIATION DES STOCKS ET EN COURS			
4581	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
49	DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS			
3...	Stocks			
020	DEPENSES IMPREVUES			
Dépenses d'investissement - Total		878 895,00	154 350,00	1 033 245,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	+
--	---

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	1 033 245,00
---	---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.
(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Hors chapitres << opérations d'équipement >>.
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	4 000,00		4 000,00
60	VARIATION DE STOCK DE MARCHANDISES		40 000,00	
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	2 279 745,00		2 279 745,00
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE) (3)			
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	37 155,00		37 155,00
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	52 000,00	146 350,00	198 350,00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENT, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS		8 000,00	8 000,00
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
Recettes d'exploitation - Total		2 372 900,00	194 350,00	2 567 250,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+
---	---

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	=	2 567 250,00
---	---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf 106)			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	300 000,00		300 000,00
14	PROVISIONS REGLEMENTEES ET AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (4)		12 000,00	12 000,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)	151 245,00		151 245,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		570 000,00	570 000,00
29	DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS (4)			
39	DEPRECIATION DES STOCKS ET EN COURS (4)			
4582	Opérations pour compte de tiers (5)			
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
49	DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (4)			
3...	Stocks			
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION			
Recettes d'investissement - Total		451 245,00	582 000,00	1 033 245,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	+
--	---

AFFECTATION AUX COMPTES 106	+
------------------------------------	---

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	1 033 245,00
---	---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chapitre/ Article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL (5)(6)	1 209 430,00	1 185 240,00	1 185 240,00
601	ACHATS STOCKES MATIERES PREMIERES ET FOURNITURES	215 000,00	185 000,00	185 000,00
6037	VARIATION DES STOCKS DE MARCHANDISES	4 500,00	4 000,00	4 000,00
6061	FOURNITURES NON STOCKABLES (EAU, ENERGIE, ...)	123 000,00	135 000,00	135 000,00
6063	FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT	15 000,00	17 000,00	17 000,00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	1 500,00	1 200,00	1 200,00
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	29 500,00	25 500,00	25 500,00
607	ACHATS DE MARCHANDISES	3 330,00	2 640,00	2 640,00
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	188 000,00	178 500,00	178 500,00
6135	LOCATIONS MOBILIERES	14 000,00	12 000,00	12 000,00
61521	BATIMENTS PUBLICS	8 000,00	8 000,00	8 000,00
61528	AUTRES		2 000,00	2 000,00
61558	ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES BIENS MOBILIERES	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6156	MAINTENANCE	13 600,00	10 800,00	10 800,00
6168	AUTRES	4 000,00	6 500,00	6 500,00
618	DIVERS	21 400,00	21 400,00	21 400,00
6228	DIVERS	100,00	100,00	100,00
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6233	FOIRES ET EXPOSITIONS	8 300,00	10 800,00	10 800,00
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	6 000,00	6 500,00	6 500,00
6238	DIVERS	2 500,00	1 500,00	1 500,00
6241	TRANSPORTS SUR ACHATS	200,00	200,00	200,00
6256	MISSIONS	2 000,00	3 500,00	3 500,00
6257	RECEPTIONS	2 000,00	1 500,00	1 500,00
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	4 500,00	3 000,00	3 000,00
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	7 000,00	5 700,00	5 700,00
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	2 700,00	2 500,00	2 500,00
6282	FRAIS DE GARDIENNAGE	1 600,00	1 600,00	1 600,00
6287	REMBOURSEMENTS DE FRAIS	130 200,00	131 800,00	131 800,00
6288	AUTRES	34 500,00	36 000,00	36 000,00
635111	COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES	102 000,00	103 000,00	103 000,00
635112	COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTEE DES ENTREPRISES	7 500,00	7 500,00	7 500,00
63512	TAXES FONCIERES	235 000,00	238 000,00	238 000,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	667 700,00	692 200,00	692 200,00
6215	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	665 000,00	689 500,00	689 500,00
6335	VERSEMENTS LIBERATOIRES OUVRANT DROIT A L'EXONERATION DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE	2 700,00	2 700,00	2 700,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS (7)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	9 640,00	9 640,00	9 640,00
651	REDEVANCES POUR CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, PROCEDES, DROITS SIMILAIRES	40,00	40,00	40,00
6541	CREANCES ADMISES EN NON VALEUR	8 000,00	8 000,00	8 000,00
658	CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	1 600,00	1 600,00	1 600,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65)		1 886 770,00	1 887 080,00	1 887 080,00
66	CHARGES FINANCIERES (b)(8)	500,00	500,00	500,00
66111	INTERETS REGLES A L'ECHANCEANCE	500,00	500,00	500,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (c)	46 828,00	46 670,00	46 670,00
6711	CHARGES EXCEPTIONNELLES POUR INTERETS MORATOIRES ET PENALITES SUR MARCHES	1 800,00	1 500,00	1 500,00
6718	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	10,00	10,00	10,00
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6743	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES DE FONCTIONNEMENT	28 018,00	28 179,00	28 179,00
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	14 000,00	13 981,00	13 981,00
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (d)(9)			
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (e)(10)	50 000,00	11 000,00	11 000,00
695	IMPOTS SUR LES BENEFICES	50 000,00	11 000,00	11 000,00
022	DEPENSES IMPREVUES (f)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		1 984 098,00	1 945 250,00	1 945 250,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
023	<i>VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT</i>	7 137,00		
042	<i>OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (11)(12)</i>	590 000,00	622 000,00	622 000,00
6031	<i>VARIATION DES STOCKS DE MATIERES PREMIERES ET FOURNITURES</i>	40 000,00	40 000,00	40 000,00
6811	<i>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES</i>	550 000,00	570 000,00	570 000,00
6815	<i>DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES D'EXPLOITATION</i>		12 000,00	12 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		597 137,00	622 000,00	622 000,00
043	<i>OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION</i>			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		597 137,00	622 000,00	622 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 581 235,00	2 567 250,00	2 567 250,00

+	RESTES A REALISER N-1 (13)	
+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	
=	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 567 250,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N – ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chapitre/ rticle (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES (5)	4 500,00	4 000,00	4 000,00
6037	VARIATION DES STOCKS DE MARCHANDISES	4 500,00	4 000,00	4 000,00
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	2 302 230,00	2 279 745,00	2 279 745,00
706	PRESTATIONS DE SERVICES	104 149,00	104 150,00	104 150,00
707	VENTES DE MARCHANDISES	237 750,00	205 500,00	205 500,00
7083	LOCATIONS DIVERSES	1 960 331,00	1 969 295,00	1 969 295,00
7087	REMBOURSEMENTS DE FRAIS		800,00	800,00
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (6)			
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	37 155,00	37 155,00	37 155,00
758	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	37 155,00	37 155,00	37 155,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=013+70+73+74+75		2 343 885,00	2 320 900,00	2 320 900,00
76	PRODUITS FINANCIERS (b)			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS (c)	51 000,00	52 000,00	52 000,00
7717	DEGREVEMENTS D'IMPOTS AUTRES QU'IMPOTS SUR LES BENEFICES	51 000,00	52 000,00	52 000,00
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (d)(7)			
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		2 394 885,00	2 372 900,00	2 372 900,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (8)(9)	186 350,00	194 350,00	194 350,00
6031	VARIATION DES STOCKS DE MATIERES PREMIERES ET FOURNITURES	40 000,00	40 000,00	40 000,00
777	QUOTE PART DES SUBVENTIONS D INVESTISSEMENT TRANSFEREES AU RESULTAT DE L'EXERCICE	146 350,00	146 350,00	146 350,00
7815	REPRISES SUR PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES D'EXPLOITATION		8 000,00	8 000,00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (8)			
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	186 350,00	194 350,00	194 350,00

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	2 581 235,00	2 567 250,00	2 567 250,00
--	---------------------	---------------------	---------------------

+

RESTES A REALISER N-1 (10)

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)
--

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 567 250,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N – ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (hors opérations)	67 000,00	64 335,00	64 335,00
2031	FRAIS D'ETUDES	66 000,00	63 335,00	63 335,00
2033	FRAIS D'INSERTION	1 000,00	1 000,00	1 000,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)	280 000,00	52 560,00	52 560,00
2182	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE TRANSPORT	250 000,00	3 390,00	3 390,00
2183	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	3 750,00	1 500,00	1 500,00
2184	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MOBILIER	2 500,00	1 000,00	1 000,00
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	23 750,00	46 670,00	46 670,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION (hors op.)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)	529 000,00	762 000,00	762 000,00
2312	IMMOBILISATIONS EN COURS TERRAINS	15 000,00		
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS	5 000,00	5 000,00	5 000,00
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	509 000,00	757 000,00	757 000,00
	Opérations d'équipement n°(5) [...]			
	Total des dépenses d'équipement	876 000,00	878 895,00	878 895,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
020	DEPENSES IMPREVUES			
	Total des dépenses financières			
	[...](6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	876 000,00	878 895,00	878 895,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chapitre/Article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (7)(8)	186 350,00	154 350,00	154 350,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	146 350,00	154 350,00	154 350,00
13911	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	7 061,00	7 061,00	7 061,00
13912	REGIONS	16 340,00	16 340,00	16 340,00
13913	DEPARTEMENTS	23 110,00	23 110,00	23 110,00
13914	COMMUNES	53 360,00	53 360,00	53 360,00
13917	BUDGET COMMUNAUTAIRE ET FONDS STRUCTURELS	37 299,00	37 299,00	37 299,00
13918	AUTRES	9 180,00	9 180,00	9 180,00
15182	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES (BUDGETAIRES)		8 000,00	8 000,00
	Charges transférées	40 000,00		
31	MATIERES PREMIERES	40 000,00		
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (9)			
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	186 350,00	154 350,00	154 350,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	1 062 350,00	1 033 245,00	1 033 245,00
--	---------------------	---------------------	---------------------

+	RESTES A REALISER N-1 (10)
+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)
=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES
	1 033 245,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chapitre/Article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	300 000,00	300 000,00	300 000,00
1314	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT - COMMUNES	300 000,00	300 000,00	300 000,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	165 213,00	151 245,00	151 245,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	165 213,00	151 245,00	151 245,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
Total des recettes d'équipement		465 213,00	451 245,00	451 245,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
Total des recettes financières				
	[...](5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				
TOTAL DES RECETTES REELLES		465 213,00	451 245,00	451 245,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chapitre/Article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	7 137,00		
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)(7)	590 000,00	582 000,00	582 000,00
15182	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES (BUDGETAIRES)		12 000,00	12 000,00
28033	FRAIS D'INSERTION	300,00		
2805	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES BREVETS LICENCES DROITS ET VALEURS SIMILAIRES	6 000,00		
28121	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES TERRAINS NUS	50,00		
28125	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES TERRAINS BATIS	51 300,00		
28128	AUTRES TERRAINS	300,00		
28131	BATIMENTS	89 850,00		
28135	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS	54 200,00		
28151	INSTALLATIONS COMPLEXES SPECIALISEES	310 000,00	570 000,00	570 000,00
28153	INSTALLATIONS A CARACTERE SPECIFIQUE	1 000,00		
28154	MATERIEL INDUSTRIEL	7 600,00		
28182	MATERIEL DE TRANSPORT	12 700,00		
28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	1 700,00		
28184	MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER	2 000,00		
28188	AUTRES	13 000,00		
31	MATIERES PREMIERES	40 000,00		
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		597 137,00	582 000,00	582 000,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES(8)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		597 137,00	582 000,00	582 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)		1 062 350,00	1 033 245,00	1 033 245,00
+				
RESTES A REALISER N-1 (9)				
+				
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)				
=				
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				1 033 245,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A2
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	

PROCEDURE	CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL	Délibération du																																																												
AMORTISSEMENT OBLIGATOIRE	<p>Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 700 € TTC</p> <p>M4 :</p> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 70%;">Catégories de biens amortis :</td> <td style="width: 30%; text-align: right;">Durée :</td> </tr> <tr> <td>.Frais d'étude non suivis de réalisation</td> <td style="text-align: right;">5 ans</td> </tr> <tr> <td>.Voitures neuves</td> <td style="text-align: right;">8 ans</td> </tr> <tr> <td>.Voitures d'occasion</td> <td style="text-align: right;">4 ans</td> </tr> <tr> <td>.Camions et véhicules industriels neufs</td> <td style="text-align: right;">10 ans</td> </tr> <tr> <td>.Camions et véhicules industriels d'occasion</td> <td style="text-align: right;">5 ans</td> </tr> <tr> <td>.Mobilier de bureau (fauteuils, chaises)</td> <td style="text-align: right;">10 ans</td> </tr> <tr> <td>.Mobilier de bureau (bureaux, armoires, rayonnage, etc...)</td> <td style="text-align: right;">15 ans</td> </tr> <tr> <td>.Matériel de bureau électrique ou électronique</td> <td style="text-align: right;">10 ans</td> </tr> <tr> <td>.Matériel classique</td> <td style="text-align: right;">10 ans</td> </tr> <tr> <td>.Installations et appareils de chauffage</td> <td style="text-align: right;">20 ans</td> </tr> <tr> <td>.Appareils de levage, ascenseurs</td> <td style="text-align: right;">30 ans</td> </tr> <tr> <td>.Appareils de laboratoire</td> <td style="text-align: right;">10 ans</td> </tr> <tr> <td>.Coffre-fort</td> <td style="text-align: right;">30 ans</td> </tr> <tr> <td>.Equipement garages et ateliers</td> <td style="text-align: right;">15 ans</td> </tr> <tr> <td>.Equipements de cuisine</td> <td style="text-align: right;">15 ans</td> </tr> <tr> <td>.Equipements sportifs</td> <td style="text-align: right;">15 ans</td> </tr> <tr> <td>.Bâtiments légers, abris</td> <td style="text-align: right;">15 ans</td> </tr> <tr> <td>.Plantations</td> <td style="text-align: right;">20 ans</td> </tr> <tr> <td>.Logiciels, copieurs</td> <td style="text-align: right;">5 ans</td> </tr> <tr> <td>.Ordinateurs et périphériques</td> <td style="text-align: right;">5 ans</td> </tr> <tr> <td>.Agencement et aménagement de bâtiments, installations électriques et téléphoniques</td> <td style="text-align: right;">20 ans</td> </tr> <tr> <td>.Bâtiments productifs de revenus</td> <td style="text-align: right;">30 ans</td> </tr> <tr> <td>.Cité de la mer (équipements et bâtiments)</td> <td style="text-align: right;">25 ans</td> </tr> <tr> <td>.Installations de voirie</td> <td style="text-align: right;">30 ans</td> </tr> <tr> <td>.Matériel incendie et de sécurité</td> <td style="text-align: right;">10 ans</td> </tr> <tr> <td>.Matériel et outillage techniques</td> <td style="text-align: right;">10 ans</td> </tr> <tr> <td>.Subventions d'équipement versées qui financent des biens mobiliers, du matériel ou des études</td> <td style="text-align: right;">5 ans</td> </tr> <tr> <td>.Subventions d'équipement versées qui financent des biens immobiliers ou des installations</td> <td style="text-align: right;">15 ans</td> </tr> <tr> <td>.Subventions d'équipement versées qui financent des projets d'infrastructures d'intérêt national</td> <td style="text-align: right;">30 ans</td> </tr> </table>	Catégories de biens amortis :	Durée :	.Frais d'étude non suivis de réalisation	5 ans	.Voitures neuves	8 ans	.Voitures d'occasion	4 ans	.Camions et véhicules industriels neufs	10 ans	.Camions et véhicules industriels d'occasion	5 ans	.Mobilier de bureau (fauteuils, chaises)	10 ans	.Mobilier de bureau (bureaux, armoires, rayonnage, etc...)	15 ans	.Matériel de bureau électrique ou électronique	10 ans	.Matériel classique	10 ans	.Installations et appareils de chauffage	20 ans	.Appareils de levage, ascenseurs	30 ans	.Appareils de laboratoire	10 ans	.Coffre-fort	30 ans	.Equipement garages et ateliers	15 ans	.Equipements de cuisine	15 ans	.Equipements sportifs	15 ans	.Bâtiments légers, abris	15 ans	.Plantations	20 ans	.Logiciels, copieurs	5 ans	.Ordinateurs et périphériques	5 ans	.Agencement et aménagement de bâtiments, installations électriques et téléphoniques	20 ans	.Bâtiments productifs de revenus	30 ans	.Cité de la mer (équipements et bâtiments)	25 ans	.Installations de voirie	30 ans	.Matériel incendie et de sécurité	10 ans	.Matériel et outillage techniques	10 ans	.Subventions d'équipement versées qui financent des biens mobiliers, du matériel ou des études	5 ans	.Subventions d'équipement versées qui financent des biens immobiliers ou des installations	15 ans	.Subventions d'équipement versées qui financent des projets d'infrastructures d'intérêt national	30 ans	30-mars-16
Catégories de biens amortis :	Durée :																																																													
.Frais d'étude non suivis de réalisation	5 ans																																																													
.Voitures neuves	8 ans																																																													
.Voitures d'occasion	4 ans																																																													
.Camions et véhicules industriels neufs	10 ans																																																													
.Camions et véhicules industriels d'occasion	5 ans																																																													
.Mobilier de bureau (fauteuils, chaises)	10 ans																																																													
.Mobilier de bureau (bureaux, armoires, rayonnage, etc...)	15 ans																																																													
.Matériel de bureau électrique ou électronique	10 ans																																																													
.Matériel classique	10 ans																																																													
.Installations et appareils de chauffage	20 ans																																																													
.Appareils de levage, ascenseurs	30 ans																																																													
.Appareils de laboratoire	10 ans																																																													
.Coffre-fort	30 ans																																																													
.Equipement garages et ateliers	15 ans																																																													
.Equipements de cuisine	15 ans																																																													
.Equipements sportifs	15 ans																																																													
.Bâtiments légers, abris	15 ans																																																													
.Plantations	20 ans																																																													
.Logiciels, copieurs	5 ans																																																													
.Ordinateurs et périphériques	5 ans																																																													
.Agencement et aménagement de bâtiments, installations électriques et téléphoniques	20 ans																																																													
.Bâtiments productifs de revenus	30 ans																																																													
.Cité de la mer (équipements et bâtiments)	25 ans																																																													
.Installations de voirie	30 ans																																																													
.Matériel incendie et de sécurité	10 ans																																																													
.Matériel et outillage techniques	10 ans																																																													
.Subventions d'équipement versées qui financent des biens mobiliers, du matériel ou des études	5 ans																																																													
.Subventions d'équipement versées qui financent des biens immobiliers ou des installations	15 ans																																																													
.Subventions d'équipement versées qui financent des projets d'infrastructures d'intérêt national	30 ans																																																													
AMORTISSEMENT FACULTATIF	<p style="text-align: center;">OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Si oui :</p> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 70%;">Catégories de biens amortis :</td> <td style="width: 30%; text-align: right;">Durée :</td> </tr> <tr> <td>.Frais d'acquisition des immobilisations (dont assurance Dommages-Ouvrages)</td> <td style="text-align: right;">10 ans</td> </tr> </table>	Catégories de biens amortis :	Durée :	.Frais d'acquisition des immobilisations (dont assurance Dommages-Ouvrages)	10 ans																																																									
Catégories de biens amortis :	Durée :																																																													
.Frais d'acquisition des immobilisations (dont assurance Dommages-Ouvrages)	10 ans																																																													
CHARGES A REPARTIR																																																														
REPRISES SUR SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	.Sur la durée d'amortissement du bien qu'elles ont contribué à financer																																																													

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) I
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		146 350,00	146 350,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)			
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		146 350,00	146 350,00
13911	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	7 061,00	7 061,00
13912	REGIONS	16 340,00	16 340,00
13913	DEPARTEMENTS	23 110,00	23 110,00
13914	COMMUNES	53 360,00	53 360,00
13917	BUDGET COMMUNAUTAIRE ET FONDS STRUCTURELS	37 299,00	37 299,00
13918	AUTRES	9 180,00	9 180,00
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	146 350,00			146 350,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrive uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) III
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		582 000,00	582 000,00
Ressources propres externes de l'année (a)			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		582 000,00	582 000,00
15182	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES (BUDGETAIRES)	12 000,00	12 000,00
15722	PROVISIONS POUR GROS ENTRETIEN ET GRANDES REVISIONS (BUDGETAIRES)		
1582	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (BUDGETAIRES)		
28033	FRAIS D'INSERTION		
2805	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES BREVETS LICENCES DROITS ET VALEURS SIMILAIRES		
28121	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES TERRAINS NUS		
28125	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES TERRAINS BATIS		
28128	AUTRES TERRAINS		
28131	BATIMENTS		
28135	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS		
28151	INSTALLATIONS COMPLEXES SPECIALISEES	570 000,00	570 000,00
28153	INSTALLATIONS A CARACTERE SPECIFIQUE		
28154	MATERIEL INDUSTRIEL		
28182	MATERIEL DE TRANSPORT		
28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE		
28184	MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER		
28188	AUTRES		
021	Virement de la section d'exploitation		

Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles				582 000,00

Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres (II)	146 350,00
Ressources propres disponibles (IV)	582 000,00
Solde (V = IV-II)(6)	435 650,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE CHERBOURG-EN-COTENTIN

Numéro SIRET : 200 056 844 00554

POSTE COMPTABLE : CHERBOURG-MUNICIPALE

M4

BUDGET PRIMITIF

BUDGET ANNEXE : 06 LOCATIONS ET PRESTATIONS DE SERVICES

ANNEE 2017

I - INFORMATION GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau(1) du chapitre pour la section d'investissement.
- (2) sans les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :
[...]

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires (délibération du 30 mars 2016).

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) de l'exercice précédent

V – Le présent budget a été voté (6) :sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement)

- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	213 088,00	213 088,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT D' EXPLOITATION REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		213 088,00	213 088,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	1 351 776,00	1 351 776,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		1 351 776,00	1 351 776,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	1 564 864,00	1 564 864,00
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	10 300,00		8 500,00	8 500,00	8 500,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	25 038,00		25 038,00	25 038,00	25 038,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 000,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
	Total des dépenses de gestion des services	36 338,00		34 538,00	34 538,00	34 538,00
66	CHARGES FINANCIERES					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 500,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (4)					
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (5)					
022	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses réelles d'exploitation	37 838,00		35 538,00	35 538,00	35 538,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)					
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)	177 550,00		177 550,00	177 550,00	177 550,00
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation	177 550,00		177 550,00	177 550,00	177 550,00
	TOTAL	215 388,00		213 088,00	213 088,00	213 088,00

+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	---	--

=	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	213 088,00
---	---	-------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	10 930,00		10 070,00	10 070,00	10 070,00
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (7)					
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	91 440,00		90 000,00	90 000,00	90 000,00
	Total des recettes de gestion des services	102 370,00		100 070,00	100 070,00	100 070,00
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (4)					
	Total des recettes réelles d'exploitation	102 370,00		100 070,00	100 070,00	100 070,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)	113 018,00		113 018,00	113 018,00	113 018,00
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
	Total des recettes d'ordre d'exploitation	113 018,00		113 018,00	113 018,00	113 018,00
	TOTAL	215 388,00		213 088,00	213 088,00	213 088,00

+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	---	--

=	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	213 088,00
---	---	-------------------

Pour Information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(8)	64 532,00
--	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	8 500,00		8 500,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	25 038,00		25 038,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
60	<i>ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)</i>			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 000,00		1 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 000,00		1 000,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS		177 550,00	177 550,00
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (4)			
71	<i>PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE) (3)</i>			
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	<i>VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT</i>			
Dépenses d'exploitation - Total		35 538,00	177 550,00	213 088,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	213 088,00
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		113 018,00	113 018,00
14	<i>PROVISIONS REGLEMEENTEES ET AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES</i>			
15	<i>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)</i>			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)			
	Total des opérations d'équipement			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (6)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)	1 238 758,00		1 238 758,00
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	<i>AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS</i>			
29	<i>DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS</i>			
39	<i>DEPRECIATION DES STOCKS ET EN COURS</i>			
4581	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES</i>			
49	<i>DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS</i>			
3...	Stocks			
020	DEPENSES IMPREVUES			
Dépenses d'investissement - Total		1 238 758,00	113 018,00	1 351 776,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE
--

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 351 776,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres << opérations d'équipement >>.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	10 070,00		10 070,00
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE) (3)			
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	90 000,00		90 000,00
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		113 018,00	
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENT, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
Recettes d'exploitation - Total		100 070,00	113 018,00	213 088,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+
---	---

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	=	213 088,00
---	---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf 106)			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
14	PROVISIONS REGLEMEENTEES ET AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (4)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)	1 174 226,00		1 174 226,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		177 550,00	177 550,00
29	DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS (4)			
39	DEPRECIATION DES STOCKS ET EN COURS (4)			
4582	Opérations pour compte de tiers (5)			
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
49	DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (4)			
3...	Stocks			
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION			
Recettes d'investissement - Total		1 174 226,00	177 550,00	1 351 776,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	+
--	---

AFFECTATION AUX COMPTES 106	+
------------------------------------	---

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	1 351 776,00
---	---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	377 500,00				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	83 000,00		1 238 758,00	1 238 758,00	1 238 758,00
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	460 500,00		1 238 758,00	1 238 758,00	1 238 758,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses financières					
4581	Total des opé.pour compte de tiers (6)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	460 500,00		1 238 758,00	1 238 758,00	1 238 758,00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)	113 018,00		113 018,00	113 018,00	113 018,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	113 018,00		113 018,00	113 018,00	113 018,00
	TOTAL	573 518,00		1 351 776,00	1 351 776,00	1 351 776,00

+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)
=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES
1 351 776,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	140 000,00				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	255 968,00		1 174 226,00	1 174 226,00	1 174 226,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement	395 968,00		1 174 226,00	1 174 226,00	1 174 226,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
106	RESERVES (7)					
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
	Total des recettes financières					
4582	Total des opé.pour compte de tiers (6)					
	Total des recettes réelles d'investissement	395 968,00		1 174 226,00	1 174 226,00	1 174 226,00
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION (4)					
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)	177 550,00		177 550,00	177 550,00	177 550,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	177 550,00		177 550,00	177 550,00	177 550,00
	TOTAL	573 518,00		1 351 776,00	1 351 776,00	1 351 776,00

+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)
=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES
1 351 776,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(8)	64 532,00
--	------------------

- (1) Cf. Modalités de vote I.
(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.
(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).
(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chapitre/ rticle (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL (5)(6)	10 300,00	8 500,00	8 500,00
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	3 300,00	4 000,00	4 000,00
61521	BATIMENTS PUBLICS	4 000,00	1 000,00	1 000,00
6162	ASSURANCE OBLIGATAIRE DOMMAGE CONSTRUCTION	2 000,00	1 500,00	1 500,00
618	DIVERS	1 000,00	2 000,00	2 000,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	25 038,00	25 038,00	25 038,00
6215	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	25 038,00	25 038,00	25 038,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS (7)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6541	CREANCES ADMISES EN NON VALEUR	1 000,00	1 000,00	1 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65)		36 338,00	34 538,00	34 538,00
66	CHARGES FINANCIERES (b)(8)			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (c)	1 500,00	1 000,00	1 000,00
6711	CHARGES EXCEPTIONNELLES POUR INTERETS MORATOIRES ET PENALITES SUR MARCHES	500,00	500,00	500,00
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	1 000,00	500,00	500,00
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (d)(9)			
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (e)(10)			
022	DEPENSES IMPREVUES (f)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		37 838,00	35 538,00	35 538,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (11)(12)	177 550,00	177 550,00	177 550,00
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	177 550,00	177 550,00	177 550,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		177 550,00	177 550,00	177 550,00
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		177 550,00	177 550,00	177 550,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		215 388,00	213 088,00	213 088,00

+	RESTES A REALISER N-1 (13)	
+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	
=	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	213 088,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N – ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chapitre/ rticle (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES (5)			
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES MARCHANDISES	10 930,00	10 070,00	10 070,00
704	TRAVAUX	2 830,00	2 830,00	2 830,00
7083	LOCATIONS DIVERSES	8 100,00	7 240,00	7 240,00
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (6)			
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	91 440,00	90 000,00	90 000,00
752	REVENUS DES IMMEUBLES NON AFFECTES A DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES	91 440,00	89 000,00	89 000,00
758	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE		1 000,00	1 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=013+70+73+74+75		102 370,00	100 070,00	100 070,00
76	PRODUITS FINANCIERS (b)			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS (c)			
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (d)(7)			
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		102 370,00	100 070,00	100 070,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chapitre/ rticle (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (8)(9)	113 018,00	113 018,00	113 018,00
777	QUOTE PART DES SUBVENTIONS D INVESTISSEMENT TRANSFEREES AU RESULTAT DE L'EXERCIC	113 018,00	113 018,00	113 018,00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (8)			
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	113 018,00	113 018,00	113 018,00

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	215 388,00	213 088,00	213 088,00
--	-------------------	-------------------	-------------------

RESTES A REALISER N-1 (10)	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	+
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	=
	213 088,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N – ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (hors opérations)	377 500,00		
2031	FRAIS D'ETUDES	377 500,00		
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION (hors op.)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)	83 000,00	1 238 758,00	1 238 758,00
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS	83 000,00	1 238 758,00	1 238 758,00
	Opérations d'équipement n°(5) [...]]			
	Total des dépenses d'équipement	460 500,00	1 238 758,00	1 238 758,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
020	DEPENSES IMPREVUES			
	Total des dépenses financières			
	[...](6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	460 500,00	1 238 758,00	1 238 758,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (7)(8)	113 018,00	113 018,00	113 018,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	<i>113 018,00</i>	<i>113 018,00</i>	<i>113 018,00</i>
13911	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	31 942,00	31 942,00	31 942,00
13912	REGIONS	24 182,00	24 182,00	24 182,00
13913	DEPARTEMENTS	19 398,00	19 398,00	19 398,00
13914	COMMUNES	6 072,00	6 072,00	6 072,00
13917	BUDGET COMMUNAUTAIRE ET FONDS STRUCTURELS	31 424,00	31 424,00	31 424,00
	<i>Charges transférées</i>			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (9)			
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	113 018,00	113 018,00	113 018,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	573 518,00	1 351 776,00	1 351 776,00
--	-------------------	---------------------	---------------------

RESTES A REALISER N-1 (10)	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	+
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=
	1 351 776,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	140 000,00		
1311	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	140 000,00		
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	255 968,00	1 174 226,00	1 174 226,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	255 968,00	1 174 226,00	1 174 226,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
	Total des recettes d'équipement	395 968,00	1 174 226,00	1 174 226,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
	Total des recettes financières			
	[...](5)			
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DES RECETTES REELLES	395 968,00	1 174 226,00	1 174 226,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chapitre/ article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION			
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)(7)	177 550,00	177 550,00	177 550,00
28128	AUTRES TERRAINS	17 405,00	17 405,00	17 405,00
28138	AUTRES CONSTRUCTIONS	153 918,00	153 918,00	153 918,00
28188	AUTRES	6 227,00	6 227,00	6 227,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		177 550,00	177 550,00	177 550,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES(8)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		177 550,00	177 550,00	177 550,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)		573 518,00	1 351 776,00	1 351 776,00

+
RESTES A REALISER N-1 (9)
+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)
=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES
1 351 776,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A2
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	

PROCEDURE	CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL	Délibération du																																																												
AMORTISSEMENT OBLIGATOIRE	<p>Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 700 € TTC</p> <p>M4 :</p> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 70%;">Catégories de biens amortis :</td> <td style="width: 30%; text-align: right;">Durée :</td> </tr> <tr> <td>.Frais d'étude non suivis de réalisation</td> <td style="text-align: right;">5 ans</td> </tr> <tr> <td>.Voitures neuves</td> <td style="text-align: right;">8 ans</td> </tr> <tr> <td>.Voitures d'occasion</td> <td style="text-align: right;">4 ans</td> </tr> <tr> <td>.Camions et véhicules industriels neufs</td> <td style="text-align: right;">10 ans</td> </tr> <tr> <td>.Camions et véhicules industriels d'occasion</td> <td style="text-align: right;">5 ans</td> </tr> <tr> <td>.Mobilier de bureau (fauteuils, chaises)</td> <td style="text-align: right;">10 ans</td> </tr> <tr> <td>.Mobilier de bureau (bureaux, armoires, rayonnage, etc...)</td> <td style="text-align: right;">15 ans</td> </tr> <tr> <td>.Matériel de bureau électrique ou électronique</td> <td style="text-align: right;">10 ans</td> </tr> <tr> <td>.Matériel classique</td> <td style="text-align: right;">10 ans</td> </tr> <tr> <td>.Installations et appareils de chauffage</td> <td style="text-align: right;">20 ans</td> </tr> <tr> <td>.Appareils de levage, ascenseurs</td> <td style="text-align: right;">30 ans</td> </tr> <tr> <td>.Appareils de laboratoire</td> <td style="text-align: right;">10 ans</td> </tr> <tr> <td>.Coffre-fort</td> <td style="text-align: right;">30 ans</td> </tr> <tr> <td>.Equipement garages et ateliers</td> <td style="text-align: right;">15 ans</td> </tr> <tr> <td>.Equipements de cuisine</td> <td style="text-align: right;">15 ans</td> </tr> <tr> <td>.Equipements sportifs</td> <td style="text-align: right;">15 ans</td> </tr> <tr> <td>.Bâtiments légers, abris</td> <td style="text-align: right;">15 ans</td> </tr> <tr> <td>.Plantations</td> <td style="text-align: right;">20 ans</td> </tr> <tr> <td>.Logiciels, copieurs</td> <td style="text-align: right;">5 ans</td> </tr> <tr> <td>.Ordinateurs et périphériques</td> <td style="text-align: right;">5 ans</td> </tr> <tr> <td>.Agencement et aménagement de bâtiments, installations électriques et téléphoniques</td> <td style="text-align: right;">20 ans</td> </tr> <tr> <td>.Bâtiments productifs de revenus</td> <td style="text-align: right;">30 ans</td> </tr> <tr> <td>.Cité de la mer (équipements et bâtiments)</td> <td style="text-align: right;">25 ans</td> </tr> <tr> <td>.Installations de voirie</td> <td style="text-align: right;">30 ans</td> </tr> <tr> <td>.Matériel incendie et de sécurité</td> <td style="text-align: right;">10 ans</td> </tr> <tr> <td>.Matériel et outillage techniques</td> <td style="text-align: right;">10 ans</td> </tr> <tr> <td>.Subventions d'équipement versées qui financent des biens mobiliers, du matériel ou des études</td> <td style="text-align: right;">5 ans</td> </tr> <tr> <td>.Subventions d'équipement versées qui financent des biens immobiliers ou des installations</td> <td style="text-align: right;">15 ans</td> </tr> <tr> <td>.Subventions d'équipement versées qui financent des projets d'infrastructures d'intérêt national</td> <td style="text-align: right;">30 ans</td> </tr> </table>	Catégories de biens amortis :	Durée :	.Frais d'étude non suivis de réalisation	5 ans	.Voitures neuves	8 ans	.Voitures d'occasion	4 ans	.Camions et véhicules industriels neufs	10 ans	.Camions et véhicules industriels d'occasion	5 ans	.Mobilier de bureau (fauteuils, chaises)	10 ans	.Mobilier de bureau (bureaux, armoires, rayonnage, etc...)	15 ans	.Matériel de bureau électrique ou électronique	10 ans	.Matériel classique	10 ans	.Installations et appareils de chauffage	20 ans	.Appareils de levage, ascenseurs	30 ans	.Appareils de laboratoire	10 ans	.Coffre-fort	30 ans	.Equipement garages et ateliers	15 ans	.Equipements de cuisine	15 ans	.Equipements sportifs	15 ans	.Bâtiments légers, abris	15 ans	.Plantations	20 ans	.Logiciels, copieurs	5 ans	.Ordinateurs et périphériques	5 ans	.Agencement et aménagement de bâtiments, installations électriques et téléphoniques	20 ans	.Bâtiments productifs de revenus	30 ans	.Cité de la mer (équipements et bâtiments)	25 ans	.Installations de voirie	30 ans	.Matériel incendie et de sécurité	10 ans	.Matériel et outillage techniques	10 ans	.Subventions d'équipement versées qui financent des biens mobiliers, du matériel ou des études	5 ans	.Subventions d'équipement versées qui financent des biens immobiliers ou des installations	15 ans	.Subventions d'équipement versées qui financent des projets d'infrastructures d'intérêt national	30 ans	30-mars-16
Catégories de biens amortis :	Durée :																																																													
.Frais d'étude non suivis de réalisation	5 ans																																																													
.Voitures neuves	8 ans																																																													
.Voitures d'occasion	4 ans																																																													
.Camions et véhicules industriels neufs	10 ans																																																													
.Camions et véhicules industriels d'occasion	5 ans																																																													
.Mobilier de bureau (fauteuils, chaises)	10 ans																																																													
.Mobilier de bureau (bureaux, armoires, rayonnage, etc...)	15 ans																																																													
.Matériel de bureau électrique ou électronique	10 ans																																																													
.Matériel classique	10 ans																																																													
.Installations et appareils de chauffage	20 ans																																																													
.Appareils de levage, ascenseurs	30 ans																																																													
.Appareils de laboratoire	10 ans																																																													
.Coffre-fort	30 ans																																																													
.Equipement garages et ateliers	15 ans																																																													
.Equipements de cuisine	15 ans																																																													
.Equipements sportifs	15 ans																																																													
.Bâtiments légers, abris	15 ans																																																													
.Plantations	20 ans																																																													
.Logiciels, copieurs	5 ans																																																													
.Ordinateurs et périphériques	5 ans																																																													
.Agencement et aménagement de bâtiments, installations électriques et téléphoniques	20 ans																																																													
.Bâtiments productifs de revenus	30 ans																																																													
.Cité de la mer (équipements et bâtiments)	25 ans																																																													
.Installations de voirie	30 ans																																																													
.Matériel incendie et de sécurité	10 ans																																																													
.Matériel et outillage techniques	10 ans																																																													
.Subventions d'équipement versées qui financent des biens mobiliers, du matériel ou des études	5 ans																																																													
.Subventions d'équipement versées qui financent des biens immobiliers ou des installations	15 ans																																																													
.Subventions d'équipement versées qui financent des projets d'infrastructures d'intérêt national	30 ans																																																													
AMORTISSEMENT FACULTATIF	<p style="text-align: center;">OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Si oui :</p> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 70%;">Catégories de biens amortis :</td> <td style="width: 30%; text-align: right;">Durée :</td> </tr> <tr> <td>.Frais d'acquisition des immobilisations (dont assurance Dommages-Ouvrages)</td> <td style="text-align: right;">10 ans</td> </tr> </table>	Catégories de biens amortis :	Durée :	.Frais d'acquisition des immobilisations (dont assurance Dommages-Ouvrages)	10 ans																																																									
Catégories de biens amortis :	Durée :																																																													
.Frais d'acquisition des immobilisations (dont assurance Dommages-Ouvrages)	10 ans																																																													
CHARGES A REPARTIR																																																														
REPRISES SUR SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	.Sur la durée d'amortissement du bien qu'elles ont contribué à financer																																																													

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) I
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		113 018,00	113 018,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)			
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		113 018,00	113 018,00
13911	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	31 942,00	31 942,00
13912	REGIONS	24 182,00	24 182,00
13913	DEPARTEMENTS	19 398,00	19 398,00
13914	COMMUNES	6 072,00	6 072,00
13917	BUDGET COMMUNAUTAIRE ET FONDS STRUCTURELS	31 424,00	31 424,00
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	113 018,00			113 018,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) III
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		177 550,00	177 550,00
Ressources propres externes de l'année (a)			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		177 550,00	177 550,00
28128	AUTRES TERRAINS	17 405,00	17 405,00
28138	AUTRES CONSTRUCTIONS	153 918,00	153 918,00
28188	AUTRES	6 227,00	6 227,00
021	Virement de la section d'exploitation		

Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles				177 550,00

Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres (II)	113 018,00
Ressources propres disponibles (IV)	177 550,00
Solde (V = IV-II)(6)	64 532,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE CHERBOURG-EN-COTENTIN

Numéro SIRET : 200 056 844 00562

POSTE COMPTABLE : CHERBOURG-MUNICIPALE

M4

BUDGET PRIMITIF

BUDGET ANNEXE : 07 PARKING

ANNEE 2016

I - INFORMATION GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau(1) du chapitre pour la section d'investissement.
- (2) sans les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :
[...]

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires (délibération du 30 mars 2016).

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) de l'exercice précédent

V – Le présent budget a été voté (6) :sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement)

- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	322 700,00	322 700,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT D' EXPLOITATION REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		322 700,00	322 700,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	346 927,00	346 927,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		346 927,00	346 927,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	669 627,00	669 627,00
----------------------------	-------------------	-------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	137 895,00		139 550,00	139 550,00	139 550,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	100 000,00		81 000,00	81 000,00	81 000,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	400,00		1 450,00	1 450,00	1 450,00
	Total des dépenses de gestion des services	238 295,00		222 000,00	222 000,00	222 000,00
66	CHARGES FINANCIERES	1 000,00				
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	700,00		700,00	700,00	700,00
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (4)					
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (5)					
022	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses réelles d'exploitation	239 995,00		222 700,00	222 700,00	222 700,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)					
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)	100 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation	100 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
	TOTAL	339 995,00		322 700,00	322 700,00	322 700,00

+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	---	--

=	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	322 700,00
---	---	-------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	306 995,00		289 700,00	289 700,00	289 700,00
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (7)					
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					
	Total des recettes de gestion des services	306 995,00		289 700,00	289 700,00	289 700,00
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (4)					
	Total des recettes réelles d'exploitation	306 995,00		289 700,00	289 700,00	289 700,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)	33 000,00		33 000,00	33 000,00	33 000,00
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
	Total des recettes d'ordre d'exploitation	33 000,00		33 000,00	33 000,00	33 000,00
	TOTAL	339 995,00		322 700,00	322 700,00	322 700,00

+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	---	--

=	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	322 700,00
---	---	-------------------

Pour Information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(8)	67 000,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.
--	------------------	---

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	500,00				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 000,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	95 000,00		308 927,00	308 927,00	308 927,00
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	100 500,00		313 927,00	313 927,00	313 927,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses financières					
4581	Total des opé.pour compte de tiers (6)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	100 500,00		313 927,00	313 927,00	313 927,00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)	33 000,00		33 000,00	33 000,00	33 000,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	33 000,00		33 000,00	33 000,00	33 000,00
	TOTAL	133 500,00		346 927,00	346 927,00	346 927,00

+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)
=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES
346 927,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	33 500,00		246 927,00	246 927,00	246 927,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement	33 500,00		246 927,00	246 927,00	246 927,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
106	RESERVES (7)					
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
	Total des recettes financières					
4582	Total des opé.pour compte de tiers (6)					
	Total des recettes réelles d'investissement	33 500,00		246 927,00	246 927,00	246 927,00
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION (4)					
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)	100 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	100 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
	TOTAL	133 500,00		346 927,00	346 927,00	346 927,00

+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)
=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES
346 927,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(8)	67 000,00

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
- (5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
- (6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).
- (7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	139 550,00		139 550,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	81 000,00		81 000,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
60	<i>ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)</i>			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 450,00		1 450,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	700,00		700,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS		100 000,00	100 000,00
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (4)			
71	<i>PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE) (3)</i>			
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)		33 000,00	33 000,00
Dépenses d'exploitation - Total		222 700,00	100 000,00	322 700,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+
---	---

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	322 700,00
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		33 000,00	33 000,00
14	<i>PROVISIONS REGLEMEENTEES ET AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES</i>			
15	<i>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)</i>			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)			
	Total des opérations d'équipement			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (6)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)	5 000,00		5 000,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)	308 927,00		308 927,00
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	<i>AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS</i>			
29	<i>DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS</i>			
39	<i>DEPRECIATION DES STOCKS ET EN COURS</i>			
4581	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES</i>			
49	<i>DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS</i>			
3...	Stocks			
020	DEPENSES IMPREVUES			
Dépenses d'investissement - Total		313 927,00	33 000,00	346 927,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	+
--	---

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	346 927,00
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres << opérations d'équipement >>.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	289 700,00		289 700,00
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE) (3)			
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		33 000,00	
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENT, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
Recettes d'exploitation - Total		289 700,00	33 000,00	322 700,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	322 700,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf 106)			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
14	PROVISIONS REGLEMEENTEES ET AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (4)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)	246 927,00		246 927,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		100 000,00	100 000,00
29	DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS (4)			
39	DEPRECIATION DES STOCKS ET EN COURS (4)			
4582	Opérations pour compte de tiers (5)			
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
49	DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (4)			
3...	Stocks			
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION			
Recettes d'investissement - Total		246 927,00	100 000,00	346 927,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	+
AFFECTATION AUX COMPTES 106	+
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	346 927,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chapitre/ rticle (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL (5)(6)	137 895,00	139 550,00	139 550,00
6061	FOURNITURES NON STOCKABLES (EAU, ENERGIE, ...)	20 765,00	20 600,00	20 600,00
6063	FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT	2 000,00	800,00	800,00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	400,00	400,00	400,00
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	15 300,00	13 350,00	13 350,00
61521	ENTRETIEN ET REPARATIONS BATIMENTS PUBLICS	5 000,00	6 000,00	6 000,00
61558	ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES BIENS MOBILIERES	5 000,00	6 000,00	6 000,00
6156	MAINTENANCE	48 500,00	49 200,00	49 200,00
6162	ASSURANCE OBLIGATAIRE DOMMAGE CONSTRUCTION	5 300,00	5 000,00	5 000,00
618	DIVERS	800,00	1 200,00	1 200,00
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES		300,00	300,00
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	7 330,00	8 200,00	8 200,00
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	2 500,00	3 500,00	3 500,00
63512	TAXES FONCIERES	25 000,00	25 000,00	25 000,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	100 000,00	81 000,00	81 000,00
6215	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	100 000,00	81 000,00	81 000,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS (7)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	400,00	1 450,00	1 450,00
651	REDEVANCES POUR CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, PROCEDES. DROITS SIMILAIRES	400,00	950,00	950,00
6542	CREANCES ETEINTES		500,00	500,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65)		238 295,00	222 000,00	222 000,00
66	CHARGES FINANCIERES (b)(8)	1 000,00		
66111	INTERETS REGLES A L'ECHEANCE	1 000,00		
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (c)	700,00	700,00	700,00
6711	CHARGES EXCEPTIONNELLES POUR INTERETS MORATOIRES ET PENALITES SUR MARCHES	200,00	200,00	200,00
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	500,00	500,00	500,00
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (d)(9)			
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (e)(10)			
022	DEPENSES IMPREVUES (f)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		239 995,00	222 700,00	222 700,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (11)(12)	100 000,00	100 000,00	100 000,00
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	100 000,00	100 000,00	100 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		100 000,00	100 000,00	100 000,00
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		100 000,00	100 000,00	100 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		339 995,00	322 700,00	322 700,00

+
RESTES A REALISER N-1 (13)
+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)
=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES
322 700,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N – ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chapitre/ rticle (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES (5)			
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES,PRESTATIONS DE SERVICES.MARCHANDISES	306 995,00	289 700,00	289 700,00
7083	LOCATIONS DIVERSES	306 995,00	289 700,00	289 700,00
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (6)			
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=013+70+73+74+75	306 995,00	289 700,00	289 700,00
76	PRODUITS FINANCIERS (b)			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS (c)			
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (d)(7)			
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d	306 995,00	289 700,00	289 700,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (8)(9)	33 000,00	33 000,00	33 000,00
777	QUOTE PART DES SUBVENTIONS D INVESTISSEMENT TRANSFEREES AU RESULTAT DE L'EXERCIC	33 000,00	33 000,00	33 000,00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (8)			
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	33 000,00	33 000,00	33 000,00

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	339 995,00	322 700,00	322 700,00
--	-------------------	-------------------	-------------------

RESTES A REALISER N-1 (10)	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	+
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	= 322 700,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N – ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (hors opérations)	500,00		
2033	FRAIS D'INSERTION	500,00		
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)	5 000,00	5 000,00	5 000,00
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	5 000,00	5 000,00	5 000,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION (hors op.)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)	95 000,00	308 927,00	308 927,00
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS	50 000,00	238 927,00	238 927,00
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	45 000,00	70 000,00	70 000,00
	Opérations d'équipement n°(5) [...]			
	Total des dépenses d'équipement	100 500,00	313 927,00	313 927,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
020	DEPENSES IMPREVUES			
	Total des dépenses financières			
	[...](6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	100 500,00	313 927,00	313 927,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (7)(8)	33 000,00	33 000,00	33 000,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	<i>33 000,00</i>	<i>33 000,00</i>	<i>33 000,00</i>
13914	COMMUNES	33 000,00	33 000,00	33 000,00
	<i>Charges transférées</i>			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (9)			
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	33 000,00	33 000,00	33 000,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	133 500,00	346 927,00	346 927,00
--	-------------------	-------------------	-------------------

+
RESTES A REALISER N-1 (10)

+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)

=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES
346 927,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	33 500,00	246 927,00	246 927,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	33 500,00	246 927,00	246 927,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
	Total des recettes d'équipement	33 500,00	246 927,00	246 927,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
	Total des recettes financières			
	[...](5)			
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DES RECETTES REELLES	33 500,00	246 927,00	246 927,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chapitre/ rticle (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION			
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)(7)	100 000,00	100 000,00	100 000,00
2805	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES BREVETS LICENCES DROITS ET VALEURS SIMILAIRES	1 330,00	1 330,00	1 330,00
28131	BATIMENTS	32 340,00	32 340,00	32 340,00
28135	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS	24 020,00	24 020,00	24 020,00
28153	INSTALLATIONS A CARACTERE SPECIFIQUE	36 910,00	36 910,00	36 910,00
28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	600,00	600,00	600,00
28184	MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER	1 000,00	1 000,00	1 000,00
28188	AUTRES	3 800,00	3 800,00	3 800,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		100 000,00	100 000,00	100 000,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES(8)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		100 000,00	100 000,00	100 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)		133 500,00	346 927,00	346 927,00
				+
RESTES A REALISER N-1 (9)				
				+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)				
				=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				346 927,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A2
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	

PROCEDURE	CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL	Délibération du																																																												
AMORTISSEMENT OBLIGATOIRE	<p>Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 700 € TTC</p> <p>M4 :</p> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 70%;">Catégories de biens amortis :</td> <td style="width: 30%; text-align: right;">Durée :</td> </tr> <tr> <td>.Frais d'étude non suivis de réalisation</td> <td style="text-align: right;">5 ans</td> </tr> <tr> <td>.Voitures neuves</td> <td style="text-align: right;">8 ans</td> </tr> <tr> <td>.Voitures d'occasion</td> <td style="text-align: right;">4 ans</td> </tr> <tr> <td>.Camions et véhicules industriels neufs</td> <td style="text-align: right;">10 ans</td> </tr> <tr> <td>.Camions et véhicules industriels d'occasion</td> <td style="text-align: right;">5 ans</td> </tr> <tr> <td>.Mobilier de bureau (fauteuils, chaises)</td> <td style="text-align: right;">10 ans</td> </tr> <tr> <td>.Mobilier de bureau (bureaux, armoires, rayonnage, etc...)</td> <td style="text-align: right;">15 ans</td> </tr> <tr> <td>.Matériel de bureau électrique ou électronique</td> <td style="text-align: right;">10 ans</td> </tr> <tr> <td>.Matériel classique</td> <td style="text-align: right;">10 ans</td> </tr> <tr> <td>.Installations et appareils de chauffage</td> <td style="text-align: right;">20 ans</td> </tr> <tr> <td>.Appareils de levage, ascenseurs</td> <td style="text-align: right;">30 ans</td> </tr> <tr> <td>.Appareils de laboratoire</td> <td style="text-align: right;">10 ans</td> </tr> <tr> <td>.Coffre-fort</td> <td style="text-align: right;">30 ans</td> </tr> <tr> <td>.Equipement garages et ateliers</td> <td style="text-align: right;">15 ans</td> </tr> <tr> <td>.Equipements de cuisine</td> <td style="text-align: right;">15 ans</td> </tr> <tr> <td>.Equipements sportifs</td> <td style="text-align: right;">15 ans</td> </tr> <tr> <td>.Bâtiments légers, abris</td> <td style="text-align: right;">15 ans</td> </tr> <tr> <td>.Plantations</td> <td style="text-align: right;">20 ans</td> </tr> <tr> <td>.Logiciels, copieurs</td> <td style="text-align: right;">5 ans</td> </tr> <tr> <td>.Ordinateurs et périphériques</td> <td style="text-align: right;">5 ans</td> </tr> <tr> <td>.Agencement et aménagement de bâtiments, installations électriques et téléphoniques</td> <td style="text-align: right;">20 ans</td> </tr> <tr> <td>.Bâtiments productifs de revenus</td> <td style="text-align: right;">30 ans</td> </tr> <tr> <td>.Cité de la mer (équipements et bâtiments)</td> <td style="text-align: right;">25 ans</td> </tr> <tr> <td>.Installations de voirie</td> <td style="text-align: right;">30 ans</td> </tr> <tr> <td>.Matériel incendie et de sécurité</td> <td style="text-align: right;">10 ans</td> </tr> <tr> <td>.Matériel et outillage techniques</td> <td style="text-align: right;">10 ans</td> </tr> <tr> <td>.Subventions d'équipement versées qui financent des biens mobiliers, du matériel ou des études</td> <td style="text-align: right;">5 ans</td> </tr> <tr> <td>.Subventions d'équipement versées qui financent des biens immobiliers ou des installations</td> <td style="text-align: right;">15 ans</td> </tr> <tr> <td>.Subventions d'équipement versées qui financent des projets d'infrastructures d'intérêt national</td> <td style="text-align: right;">30 ans</td> </tr> </table>	Catégories de biens amortis :	Durée :	.Frais d'étude non suivis de réalisation	5 ans	.Voitures neuves	8 ans	.Voitures d'occasion	4 ans	.Camions et véhicules industriels neufs	10 ans	.Camions et véhicules industriels d'occasion	5 ans	.Mobilier de bureau (fauteuils, chaises)	10 ans	.Mobilier de bureau (bureaux, armoires, rayonnage, etc...)	15 ans	.Matériel de bureau électrique ou électronique	10 ans	.Matériel classique	10 ans	.Installations et appareils de chauffage	20 ans	.Appareils de levage, ascenseurs	30 ans	.Appareils de laboratoire	10 ans	.Coffre-fort	30 ans	.Equipement garages et ateliers	15 ans	.Equipements de cuisine	15 ans	.Equipements sportifs	15 ans	.Bâtiments légers, abris	15 ans	.Plantations	20 ans	.Logiciels, copieurs	5 ans	.Ordinateurs et périphériques	5 ans	.Agencement et aménagement de bâtiments, installations électriques et téléphoniques	20 ans	.Bâtiments productifs de revenus	30 ans	.Cité de la mer (équipements et bâtiments)	25 ans	.Installations de voirie	30 ans	.Matériel incendie et de sécurité	10 ans	.Matériel et outillage techniques	10 ans	.Subventions d'équipement versées qui financent des biens mobiliers, du matériel ou des études	5 ans	.Subventions d'équipement versées qui financent des biens immobiliers ou des installations	15 ans	.Subventions d'équipement versées qui financent des projets d'infrastructures d'intérêt national	30 ans	30-mars-16
Catégories de biens amortis :	Durée :																																																													
.Frais d'étude non suivis de réalisation	5 ans																																																													
.Voitures neuves	8 ans																																																													
.Voitures d'occasion	4 ans																																																													
.Camions et véhicules industriels neufs	10 ans																																																													
.Camions et véhicules industriels d'occasion	5 ans																																																													
.Mobilier de bureau (fauteuils, chaises)	10 ans																																																													
.Mobilier de bureau (bureaux, armoires, rayonnage, etc...)	15 ans																																																													
.Matériel de bureau électrique ou électronique	10 ans																																																													
.Matériel classique	10 ans																																																													
.Installations et appareils de chauffage	20 ans																																																													
.Appareils de levage, ascenseurs	30 ans																																																													
.Appareils de laboratoire	10 ans																																																													
.Coffre-fort	30 ans																																																													
.Equipement garages et ateliers	15 ans																																																													
.Equipements de cuisine	15 ans																																																													
.Equipements sportifs	15 ans																																																													
.Bâtiments légers, abris	15 ans																																																													
.Plantations	20 ans																																																													
.Logiciels, copieurs	5 ans																																																													
.Ordinateurs et périphériques	5 ans																																																													
.Agencement et aménagement de bâtiments, installations électriques et téléphoniques	20 ans																																																													
.Bâtiments productifs de revenus	30 ans																																																													
.Cité de la mer (équipements et bâtiments)	25 ans																																																													
.Installations de voirie	30 ans																																																													
.Matériel incendie et de sécurité	10 ans																																																													
.Matériel et outillage techniques	10 ans																																																													
.Subventions d'équipement versées qui financent des biens mobiliers, du matériel ou des études	5 ans																																																													
.Subventions d'équipement versées qui financent des biens immobiliers ou des installations	15 ans																																																													
.Subventions d'équipement versées qui financent des projets d'infrastructures d'intérêt national	30 ans																																																													
AMORTISSEMENT FACULTATIF	<p style="text-align: center;">OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Si oui :</p> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 70%;">Catégories de biens amortis :</td> <td style="width: 30%; text-align: right;">Durée :</td> </tr> <tr> <td>.Frais d'acquisition des immobilisations (dont assurance Dommages-Ouvrages)</td> <td style="text-align: right;">10 ans</td> </tr> </table>	Catégories de biens amortis :	Durée :	.Frais d'acquisition des immobilisations (dont assurance Dommages-Ouvrages)	10 ans																																																									
Catégories de biens amortis :	Durée :																																																													
.Frais d'acquisition des immobilisations (dont assurance Dommages-Ouvrages)	10 ans																																																													
CHARGES A REPARTIR																																																														
REPRISES SUR SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	.Sur la durée d'amortissement du bien qu'elles ont contribué à financer																																																													

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) I
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		33 000,00	33 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)			
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		33 000,00	33 000,00
13914	COMMUNES	33 000,00	33 000,00
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	33 000,00			33 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) III
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		100 000,00	100 000,00
Ressources propres externes de l'année (a)			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		100 000,00	100 000,00
2805	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES BREVETS LICENCES DROITS ET VALEURS SIMILAIRES	1 330,00	1 330,00
28131	BATIMENTS	32 340,00	32 340,00
28135	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS	24 020,00	24 020,00
28153	INSTALLATIONS A CARACTERE SPECIFIQUE	36 910,00	36 910,00
28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	600,00	600,00
28184	MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER	1 000,00	1 000,00
28188	AUTRES	3 800,00	3 800,00
021	Virement de la section d'exploitation		

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	100 000,00				100 000,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres (II)	33 000,00
Ressources propres disponibles (IV)	100 000,00
Solde (V = IV-II)(6)	67 000,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE CHERBOURG-EN-COTENTIN

Numéro SIRET : 200 056 844 00588

POSTE COMPTABLE : CHERBOURG-MUNICIPALE

M49

BUDGET PRIMITIF

BUDGET ANNEXE : 09 EAU

ANNEE 2017

I - INFORMATION GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
 - au niveau(1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - (2) sans les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :
[...]

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires (délibération du 30 mars 2016).

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) de l'exercice précédent

V – Le présent budget a été voté (6) :sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement)
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	8 746 548,00	8 746 548,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT D' EXPLOITATION REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		8 746 548,00	8 746 548,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	2 460 463,00	2 460 463,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		2 460 463,00	2 460 463,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	11 207 011,00	11 207 011,00
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	2 118 519,00		2 059 039,00	2 059 039,00	2 059 039,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	2 180 967,00		2 482 042,00	2 482 042,00	2 482 042,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	1 891 000,00		1 891 000,00	1 891 000,00	1 891 000,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	50 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
	Total des dépenses de gestion des services	6 240 486,00		6 482 081,00	6 482 081,00	6 482 081,00
66	CHARGES FINANCIERES	154 304,00		140 364,00	140 364,00	140 364,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	160 640,00		85 000,00	85 000,00	85 000,00
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (4)					
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (5)					
022	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses réelles d'exploitation	6 555 430,00		6 707 445,00	6 707 445,00	6 707 445,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	743 721,00		22 343,00	22 343,00	22 343,00
042	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)	1 456 594,00		2 016 760,00	2 016 760,00	2 016 760,00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation	2 200 315,00		2 039 103,00	2 039 103,00	2 039 103,00
	TOTAL	8 755 745,00		8 746 548,00	8 746 548,00	8 746 548,00

+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	8 746 548,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES,PRESTATIONS DE SERVICES,MARCHANDISES	8 374 250,00		8 401 250,00	8 401 250,00	8 401 250,00
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (7)					
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION			60 800,00	60 800,00	60 800,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	18 800,00				
	Total des recettes de gestion des services	8 393 050,00		8 462 050,00	8 462 050,00	8 462 050,00
76	PRODUITS FINANCIERS	3 697,00		1 140,00	1 140,00	1 140,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	75 640,00				
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (4)					
	Total des recettes réelles d'exploitation	8 472 387,00		8 463 190,00	8 463 190,00	8 463 190,00
042	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)	283 358,00		283 358,00	283 358,00	283 358,00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
	Total des recettes d'ordre d'exploitation	283 358,00		283 358,00	283 358,00	283 358,00
	TOTAL	8 755 745,00		8 746 548,00	8 746 548,00	8 746 548,00

+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	8 746 548,00

Pour Information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(8)	1 755 745,00
--	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	43 631,00		26 500,00	26 500,00	26 500,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	222 020,00		190 760,00	190 760,00	190 760,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	1 242 690,00		1 460 700,00	1 460 700,00	1 460 700,00
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	1 508 341,00		1 677 960,00	1 677 960,00	1 677 960,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	487 094,00		477 585,00	477 585,00	477 585,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses financières	487 094,00		477 585,00	477 585,00	477 585,00
4581	Total des opé.pour compte de tiers (6)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 995 435,00		2 155 545,00	2 155 545,00	2 155 545,00
040	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)	283 358,00		283 358,00	283 358,00	283 358,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)	21 560,00		21 560,00	21 560,00	21 560,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	304 918,00		304 918,00	304 918,00	304 918,00
	TOTAL	2 300 353,00		2 460 463,00	2 460 463,00	2 460 463,00

+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)
=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES
2 460 463,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	78 478,00		399 800,00	399 800,00	399 800,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement	78 478,00		399 800,00	399 800,00	399 800,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
106	RESERVES (7)					
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
	Total des recettes financières					
4582	Total des opé.pour compte de tiers (6)					
	Total des recettes réelles d'investissement	78 478,00		399 800,00	399 800,00	399 800,00
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION (4)	743 721,00		22 343,00	22 343,00	22 343,00
040	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)	1 456 594,00		2 016 760,00	2 016 760,00	2 016 760,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)	21 560,00		21 560,00	21 560,00	21 560,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	2 221 875,00		2 060 663,00	2 060 663,00	2 060 663,00
	TOTAL	2 300 353,00		2 460 463,00	2 460 463,00	2 460 463,00

+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)
=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES
2 460 463,00

Pour Information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(8)	1 755 745,00
--	---------------------

- (1) Cf. Modalités de vote I.
(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).
(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	2 059 039,00		2 059 039,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	2 482 042,00		2 482 042,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	1 891 000,00		1 891 000,00
60	<i>ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)</i>			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	50 000,00		50 000,00
66	CHARGES FINANCIERES	140 364,00		140 364,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	85 000,00		85 000,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS		2 016 760,00	2 016 760,00
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	<i>VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT</i>		22 343,00	22 343,00
Dépenses d'exploitation - Total		6 707 445,00	2 039 103,00	8 746 548,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	8 746 548,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		283 358,00	283 358,00
14	<i>PROVISIONS REGLEMEENTEES ET AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES</i>			
15	<i>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)</i>			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)	477 585,00		477 585,00
	Total des opérations d'équipement			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (6)	26 500,00		26 500,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)	190 760,00		190 760,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)	1 460 700,00	21 560,00	1 482 260,00
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	<i>AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS</i>			
29	<i>DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS</i>			
39	<i>DEPRECIATION DES STOCKS ET EN- COURS</i>			
4581	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES</i>			
49	<i>DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS</i>			
3...	Stocks			
020	DEPENSES IMPREVUES			
Dépenses d'investissement - Total		2 155 545,00	304 918,00	2 460 463,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE
--

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 460 463,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres << opérations d'équipement >>.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	8 401 250,00		8 401 250,00
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	60 800,00		60 800,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
76	PRODUITS FINANCIERS	1 140,00		1 140,00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENT, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)		283 358,00	283 358,00
	Recettes d'exploitation - Total	8 463 190,00	283 358,00	8 746 548,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+
---	---

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	=	8 746 548,00
---	---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf 106)			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
14	PROVISIONS REGLEMENTEES ET AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (4)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)	399 800,00		399 800,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		21 560,00	21 560,00
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		1 991 043,00	1 991 043,00
29	DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS (4)			
39	DEPRECIATION DES STOCKS ET EN- COURS (4)			
4582	Opérations pour compte de tiers (5)			
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES		25 717,00	25 717,00
49	DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (4)			
3...	Stocks			
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		22 343,00	22 343,00
	Recettes d'investissement - Total	399 800,00	2 060 663,00	2 460 463,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	+
--	---

AFFECTATION AUX COMPTES 106	+
------------------------------------	---

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	2 460 463,00
---	---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chapitre/ Article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL (5)(6)	2 118 519,00	2 059 039,00	2 059 039,00
60222	PRODUITS D'ENTRETIEN	500,00		
605	ACHAT D'EAU	12 000,00	15 000,00	15 000,00
6061	FOURNITURES NON STOCKABLES	310 000,00	330 000,00	330 000,00
6062	PRODUITS DE TRAITEMENT	280 000,00	190 000,00	190 000,00
6063	FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	7 000,00	7 000,00	7 000,00
6066	CARBURANTS	38 000,00	38 000,00	38 000,00
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	169 700,00	177 200,00	177 200,00
611	SOUS TRAITANCE GENERALE	50 000,00	50 000,00	50 000,00
6135	LOCATIONS MOBILIERES	11 000,00	11 000,00	11 000,00
6137	REDEVANCES, DROITS DE PASSAGE ET SERVITUDES DIVERSES	1 000,00	1 000,00	1 000,00
61521	ENTRETIEN ET REPARATIONS BATIMENTS PUBLICS	164 040,00	157 150,00	157 150,00
61551	ENTRETIEN ET REPARATIONS MATERIEL ROULANT	7 500,00	7 500,00	7 500,00
61558	ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES BIENS MOBILIERES	16 000,00	20 500,00	20 500,00
6156	MAINTENANCE	3 700,00	6 000,00	6 000,00
6161	MULTIRISQUES	4 655,00	3 885,00	3 885,00
6168	AUTRES	15 819,00	16 193,00	16 193,00
617	ETUDES ET RECHERCHES	90 000,00	94 000,00	94 000,00
618	DIVERS	3 250,00	3 500,00	3 500,00
6226	HONORAIRES	10 500,00	21 225,00	21 225,00
6227	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	1 000,00	2 000,00	2 000,00
6228	DIVERS	4 500,00	2 500,00	2 500,00
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	3 500,00	4 500,00	4 500,00
6241	TRANSPORTS SUR ACHATS	500,00	500,00	500,00
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	6 500,00	8 500,00	8 500,00
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	108,00	108,00	108,00
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)	1 436,00	1 400,00	1 400,00
6282	FRAIS DE GARDIENNAGE	194 010,00	150 000,00	150 000,00
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX		6 000,00	6 000,00
6287	REMBOURSEMENTS DE FRAIS	433 821,00	435 978,00	435 978,00
6288	AUTRES	12 980,00	13 000,00	13 000,00
63512	TAXES FONCIERES	3 550,00	3 550,00	3 550,00
6354	DROITS D'ENREGISTREMENT ET DE TIMBRE	1 600,00	1 600,00	1 600,00
6356	REDEVANCE POUR OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC NATIONAL	100,00		
6371	REDEVANCE VERSEE AUX AGENCES DE L'EAU AU TITRE DES PRELEVEMENTS D'EAU	250 000,00	270 000,00	270 000,00
6378	AUTRES TAXES ET REDEVANCES	250,00	250,00	250,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	2 180 967,00	2 482 042,00	2 482 042,00
6218	AUTRES PERSONNELS EXTERIEURS	2 180 967,00	2 482 042,00	2 482 042,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS (7)	1 891 000,00	1 891 000,00	1 891 000,00
701249	REVERSEMENT AESN REDEVANCE POLLUTION DOMESTIQUE	811 000,00	811 000,00	811 000,00
706129	REVERSEMENT AESN REDEVANCE POUR MODERNISATION DES RESEAUX DE COLLECTE	1 080 000,00	1 080 000,00	1 080 000,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	50 000,00	50 000,00	50 000,00
6541	CREANCES ADMISES EN NON VALEUR	30 000,00	30 000,00	30 000,00
6542	CREANCES ETEINTES	20 000,00	20 000,00	20 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65)		6 240 486,00	6 482 081,00	6 482 081,00
66	CHARGES FINANCIERES (b)(8)	154 304,00	140 364,00	140 364,00
66111	INTERETS REGLES A L'ECHEANCE	105 067,00	96 111,00	96 111,00
66112	INTERETS - RATTACHEMENT DES ICNE	-747,00	-299,00	-299,00
6688	AUTRES CHARGES FINANCIERES	49 984,00	44 552,00	44 552,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (c)	160 640,00	85 000,00	85 000,00
6711	CHARGES EXCEPTIONNELLES POUR INTERETS MORATOIRES ET PENALITES SUR MARCHES	1 000,00	1 000,00	1 000,00
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	64 000,00	64 000,00	64 000,00
6742	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES D'EQUIPEMENT	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6743	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES DE FONCTIONNEMENT	75 640,00		
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (d)(9)			
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (e)(10)			
022	DEPENSES IMPREVUES (f)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		6 555 430,00	6 707 445,00	6 707 445,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	743 721,00	22 343,00	22 343,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (11)(12)	1 456 594,00	2 016 760,00	2 016 760,00
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	1 430 877,00	1 991 043,00	1 991 043,00
6812	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT A REPARTIR	25 717,00	25 717,00	25 717,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 200 315,00	2 039 103,00	2 039 103,00
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 200 315,00	2 039 103,00	2 039 103,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		8 755 745,00	8 746 548,00	8 746 548,00

+	RESTES A REALISER N-1 (13)	
+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	
=	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	8 746 548,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N – ICNE N-1	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Cf. Modalités de vote I.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers
(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.
(11) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chapitre/ rticle (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES (5)			
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES,PRESTATIONS DE SERVICES,MARCHANDISES	8 374 250,00	8 401 250,00	8 401 250,00
70111	VENTES D'EAU AUX ABONNES	5 762 000,00	5 762 000,00	5 762 000,00
70123	CONTRE VALEUR REDEVANCE PRELEVEMENT	250 000,00	250 000,00	250 000,00
701241	REDEVANCE POLLUTION DOMESTIQUE	811 000,00	811 000,00	811 000,00
704	TRAVAUX	88 250,00	148 250,00	148 250,00
706121	REDEVANCE POUR MODERNISATION DES RESEAUX DE COLLECTE	1 080 000,00	1 080 000,00	1 080 000,00
7064	LOCATION DE COMPTEURS	383 000,00	300 000,00	300 000,00
7068	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICES		50 000,00	50 000,00
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (6)			
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		60 800,00	60 800,00
748	AUTRES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		60 800,00	60 800,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	18 800,00		
752	REVENUS DES IMMEUBLES NON AFFECTES A DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES	18 800,00		
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=013+70+73+74+75		8 393 050,00	8 462 050,00	8 462 050,00
76	PRODUITS FINANCIERS (b)	3 697,00	1 140,00	1 140,00
7688	AUTRES PRODUITS FINANCIERS	3 697,00	1 140,00	1 140,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS (c)	75 640,00		
774	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES	75 640,00		
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (d)(7)			
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		8 472 387,00	8 463 190,00	8 463 190,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
042	<i>OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (8)(9)</i>	283 358,00	283 358,00	283 358,00
777	<i>QUOTE PART DES SUBVENTIONS D INVESTISSEMENT TRANSFEREES AU RESULTAT DE L'EXERCIC</i>	283 358,00	283 358,00	283 358,00
043	<i>OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (8)</i>			
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	283 358,00	283 358,00	283 358,00

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	8 755 745,00	8 746 548,00	8 746 548,00
--	---------------------	---------------------	---------------------

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	
-----------------------------------	--

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	
--	--

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	8 746 548,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N – ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES				B1
Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (hors opérations)	43 631,00	26 500,00	26 500,00
2031	FRAIS D'ETUDES	15 000,00	15 000,00	15 000,00
2033	FRAIS D'INSERTION	7 000,00	6 000,00	6 000,00
2051	CONCESSIONS ET DROITS ASSIMILES	21 631,00	5 500,00	5 500,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)	222 020,00	190 760,00	190 760,00
2111	TERRAINS NUS		15 000,00	15 000,00
2154	MATERIEL INDUSTRIEL	29 200,00	38 800,00	38 800,00
21561	SERVICE DE DISTRIBUTION	110 000,00	110 000,00	110 000,00
2183	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	80 870,00	20 560,00	20 560,00
2184	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MOBILIER	1 450,00	600,00	600,00
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	500,00	5 800,00	5 800,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION (hors op.)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)	1 242 690,00	1 460 700,00	1 460 700,00
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTION	123 190,00	80 000,00	80 000,00
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	1 119 500,00	1 380 700,00	1 380 700,00
	Opérations d'équipement n°(5) [...]			
	Total des dépenses d'équipement	1 508 341,00	1 677 960,00	1 677 960,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	487 094,00	477 585,00	477 585,00
16318	AUTRES EMPRUNTS OBLIGATAIRES	150 000,00	150 000,00	150 000,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	93 814,00	95 505,00	95 505,00
16441	OPERATIONS AFFERENTES A L'EMPRUNT	135 119,00	141 705,00	141 705,00
1681	AUTRES EMPRUNTS	108 161,00	90 375,00	90 375,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
020	DEPENSES IMPREVUES			
	Total des dépenses financières	487 094,00	477 585,00	477 585,00
	[...](6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	1 995 435,00	2 155 545,00	2 155 545,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (7)(8)	283 358,00	283 358,00	283 358,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	283 358,00	283 358,00	283 358,00
139111	AGENCE DE L'EAU	283 358,00		
139118	AUTRES		6 522,00	6 522,00
13912	REGIONS		1 657,00	1 657,00
13918	AUTRES		275 179,00	275 179,00
	<i>Charges transférées</i>			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (9)	21 560,00	21 560,00	21 560,00
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	21 560,00	21 560,00	21 560,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		304 918,00	304 918,00	304 918,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		2 300 353,00	2 460 463,00	2 460 463,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 460 463,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	78 478,00	399 800,00	399 800,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	78 478,00	399 800,00	399 800,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
	Total des recettes d'équipement	78 478,00	399 800,00	399 800,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
	Total des recettes financières			
	[...](5)			
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DES RECETTES REELLES	78 478,00	399 800,00	399 800,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	743 721,00	22 343,00	22 343,00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)(7)	1 456 594,00	2 016 760,00	2 016 760,00
28031	AMORTISSEMENTS DES FRAIS D'ETUDES	1 084,00	1 084,00	1 084,00
28033	FRAIS D'INSERTION	3 498,00	3 498,00	3 498,00
2805	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES BREVETS LICENCES	11 893,00	10 633,00	10 633,00
	DROITS ET VALEURS SIMILAIRES			
281311	BATIMENTS D'EXPLOITATION	603 808,00	603 903,00	603 903,00
281315	BATIMENTS ADMINISTRATIFS	13 017,00	13 017,00	13 017,00
281351	BATIMENTS D'EXPLOITATION	13 017,00	556 162,00	556 162,00
281531	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU	608 633,00	608 978,00	608 978,00
28154	MATERIEL INDUSTRIEL	65 904,00	66 412,00	66 412,00
281561	MATERIEL SPECIFIQUE D'EXPLOITATION SERVICE DISTRIBUTION DE L'EAU	64 989,00	65 164,00	65 164,00
28182	MATERIEL DE TRANSPORT	43 216,00	46 421,00	46 421,00
28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	9 553,00	10 382,00	10 382,00
28184	MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER	4 813,00	4 920,00	4 920,00
28188	AUTRES	469,00	469,00	469,00
4818	CHARGES A ETALER	25 717,00	25 717,00	25 717,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		2 200 315,00	2 039 103,00	2 039 103,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES(8)	21 560,00	21 560,00	21 560,00
238	AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES	21 560,00	21 560,00	21 560,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		2 221 875,00	2 060 663,00	2 060 663,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)		2 300 353,00	2 460 463,00	2 460 463,00

+	RESTES A REALISER N-1 (9)	
+	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	
=	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 460 463,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES	A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembt anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					3 000 000,00									
2 / FR0010145789	ABN AMRO	26/10/2004	01/12/2004	22/12/2005	2 000 000,00	V	EURIBOR12M	2,34	2,03	EUR	A	C	N	A-1
4 / FR0010257790	HSBC CCF	01/12/2005	13/12/2005	13/12/2006	1 000 000,00	V	EURIBOR12M	2,78	1,94	EUR	A	C	N	A-1
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)					5 055 432,00									
1641 Emprunts en euros (Total)					2 055 432,00									
21466 / MON507210EUR001	CAISSE FR DE FINANCEMENT LOCAL	11/06/2010	03/08/2010	01/12/2010	55 432,00	F		2,36	2,38	EUR	T	P	N	A-1
90102 / MIN507223EUR002	CAISSE FR DE FINANCEMENT LOCAL	29/10/2008	12/10/2011	01/02/2012	2 000 000,00	V	EURIBOR03M	1,78	0,41	EUR	T	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises (Total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total)(9)					3 000 000,00									
80006 / OCLT16122	SOCIETE GENERALE	22/12/2005	17/09/2007	17/09/2008	3 000 000,00	F		4,61	4,68	EUR	M	P	N	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (Total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (Total)					0,00									
168 Autres emprunts et dettes assimilés (Total)					1 204 491,00									
1681 Autres emprunts (Total)					1 204 491,00									
21449 / 01 33110	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDI	31/08/2001	17/01/2007	17/01/2008	604 491,00	F		0,00	0,00	EUR	A	P	O	A-1
21450 / 06 491400	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDI	20/11/2006	24/01/2007	24/01/2008	300 000,00	F		0,00	0,00	EUR	A	P	N	A-1
21452 / 06491401	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDI	20/11/2006	03/05/2007	03/05/2008	180 000,00	F		0,00	0,00	EUR	A	P	N	A-1
21454 / 06491402	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDI	16/07/2008	16/07/2008	16/07/2009	120 000,00	F		0,00	0,00	EUR	A	P	N	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)					0,00									
1687 Autres dettes (Total)					0,00									
TOTAL GENERAL					9 259 923,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois, ...)

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres, à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1. Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTES	A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2017	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		3 000 000,00		1 250 000,00					150 000,00	46 199,10	1 140,63	45,40
2 / FR0010145789	O	2 000 000,00	A-1	800 000,00	7,97	F		3,50	100 000,00	29 443,32	730,00	20,50
4 / FR0010257790	O	1 000 000,00	A-1	450 000,00	8,95	F		3,54	50 000,00	16 755,78	410,63	24,90
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)		0,00		3 577 589,71					237 208,76	94 463,30	0,00	3 915,33
1641 Emprunts en euros (Total)		0,00		1 598 770,89					95 504,39	5 594,54	0,00	823,65
21466 / MON507210EUR001	N	0,00		34 683,91	8,67	F		2,36	3 612,11	786,73	0,00	59,07
90102 / MIN507223EUR002	N	0,00		1 564 086,98	14,83	V	EURIBOR03M	0,31	91 892,28	4 807,81	0,00	764,58
1643 Emprunts en devises (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total)(9)		0,00		1 978 818,82					141 704,37	88 868,76	0,00	3 091,68
80006 / OCLT16122	N	0,00		1 978 818,82	10,71	F		4,51	141 704,37	88 868,76	0,00	3 091,68
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Autres emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		399 122,75					90 374,25	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (Total)		0,00		399 122,75					90 374,25	0,00	0,00	0,00
21449 / 01 33110	N	0,00		151 122,75	2,04	F		0,00	50 374,25	0,00	0,00	0,00
21450 / 06 491400	N	0,00		120 000,00	5,06	F		0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00
21452 / 06491401	N	0,00		72 000,00	5,33	F		0,00	12 000,00	0,00	0,00	0,00
21454 / 06491402	N	0,00		56 000,00	6,54	F		0,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		3 000 000,00		5 226 712,46					477 583,01	140 662,40	1 140,63	3 960,73

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt après opération de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opération de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structures / Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	9					
	% de l'encours	100,00 %					
	Montant en euros	5 226 712,46 €					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structure	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2017 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)	A1.5

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/2017	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		1 250 000,00					3 000 000,00				0,00	0,00	0,00
4-673255M	4-FR0010257790	450 000,00	13/12/2025	NATIXIS	SWAP	TAUX	1 000 000,00	13/12/2005	13/12/2025	A	0,00	0,00	0,00
2-612196M	2-FR0010145789	800 000,00	22/12/2024	NATIXIS	SWAP	TAUX	2 000 000,00	22/12/2005	22/12/2024	A	0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total)(2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
TOTAL		13 860 273,49					22 506 531,81				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un SWAP, d'une option (CAP, FLOOR, TUNNEL, SWAPTION).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)	A1.5

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						888 016,91	540 154,85		
4-673255M	4-FR0010257790		3,54	EURIBOR12M	0,55	312 714,17	188 071,19	A-1	A-1
2-612196M	2-FR0010145789		3,50	EURIBOR12M	0,55	575 302,74	352 083,66	A-1	A-1
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total)(2)						0,00	0,00		
TOTAL						888 016,91	540 154,85		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de tau;

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget;

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriale

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A2
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	

PROCEDURE	CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL	Délibération du
AMORTISSEMENT OBLIGATOIRE	<p>Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 700 € TTC</p> <p>Catégories de biens amortis : Durée :</p> <p>M 49 :</p> <ul style="list-style-type: none"> .Réseau d'assainissement 80 ans .Stations d'épuration (ouvrages de génie civil) <ul style="list-style-type: none"> -ouvrages lourds (agglomérations importantes) 60 ans -ouvrages courants, tels que bassins de décantation, d'oxygénation, etc 30 ans .Ouvrages de génie civil pour le captage, le transport et le traitement de l'eau potable, canalisations d'adduction d'eau 60 ans .Installation de traitement de l'eau potable (sauf génie civil et régulation), pompes, appareils électromécaniques, installations de chauffage (y compris chaudières), installations de ventilation 15 ans .Organes de régulation (électronique, capteurs, etc) 8 ans .Bâtiments durables en fonction du type de construction 60 ans .Bâtiments légers, abris 15 ans .Agencement et aménagement de bâtiments, installations électriques et téléphoniques 20 ans .Mobilier de bureau <ul style="list-style-type: none"> -fauteuils, chaises 10 ans -bureaux, armoires, rayonnages, etc 15 ans .Appareils de laboratoire, matériel de bureau (sauf informatique), outillage 10 ans .Copieurs 5 ans .Ordinateurs et périphériques 4 ans .Matériel informatique 5 ans .Véhicules de transport légers 5 ans .Véhicules lourds 10 ans .Frais d'étude non suivis de réalisation 5 ans .Frais d'établissement 5 ans .Frais de recherche et de développement 5 ans .Logiciels 5 ans .Subventions d'équipement versées qui financent des biens mobiliers, du matériel ou des études 5 ans .Subventions d'équipement versées qui financent des biens immobiliers ou des installations 15 ans .Subventions d'équipement versées qui financent des projets d'infrastructures d'intérêt national 30 ans 	30-mars-16
AMORTISSEMENT FACULTATIF	<p style="text-align: center;">OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Si oui :</p> <p>Catégories de biens amortis : Durée :</p>	
CHARGES A REPARTIR	.Frais d'acquisition des immobilisations (dont assurance Dommages-Ouvrages) 10 ans	
REPRISES SUR SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	.Sur la durée d'amortissement du bien qu'elles ont contribué à financer	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 1/1/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges			8 243,08	8 243,08		8 243,08
créances douteuses		20/12/2012	8 243,08	8 243,08		8 243,08

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) I
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		760 943,00	760 943,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		477 585,00	477 585,00
16318	AUTRES EMPRUNTS OBLIGATAIRES	150 000,00	150 000,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	95 505,00	95 505,00
16441	OPERATIONS AFFERENTES A L'EMPRUNT	141 705,00	141 705,00
1681	AUTRES EMPRUNTS	90 375,00	90 375,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		283 358,00	283 358,00
139111	AGENCE DE L'EAU		
139118	AUTRES	6 522,00	6 522,00
13912	REGIONS	1 657,00	1 657,00
13918	AUTRES	275 179,00	275 179,00
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	760 943,00			760 943,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrive uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) III
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 039 103,00	2 039 103,00
Ressources propres externes de l'année (a)			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		2 039 103,00	2 039 103,00
28031	AMORTISSEMENTS DES FRAIS D'ETUDES	1 084,00	1 084,00
28033	FRAIS D'INSERTION	3 498,00	3 498,00
2805	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES BREVETS LICENCES DROITS ET VALEURS SIMILAIRES	10 633,00	10 633,00
281311	BATIMENTS D'EXPLOITATION	603 903,00	603 903,00
281315	BATIMENTS ADMINISTRATIFS	13 017,00	13 017,00
281351	BATIMENTS D'EXPLOITATION	556 162,00	556 162,00
281531	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU	608 978,00	608 978,00
28154	MATERIEL INDUSTRIEL	66 412,00	66 412,00
281561	MATERIEL SPECIFIQUE D'EXPLOITATION SERVICE DISTRIBUTION DE L'EAU	65 164,00	65 164,00
28182	MATERIEL DE TRANSPORT	46 421,00	46 421,00
28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	10 382,00	10 382,00
28184	MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER	4 920,00	4 920,00
28188	AUTRES	469,00	469,00
4818	CHARGES A ETALER	25 717,00	25 717,00
021	Virement de la section d'exploitation	22 343,00	22 343,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	2 039 103,00				2 039 103,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres (II)	760 943,00
Ressources propres disponibles (IV)	2 039 103,00
Solde (V = IV-II)(6)	1 278 160,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A6

A6 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Nature de la dépense transférée	exercice	Durée de l'étalement	date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (III)	Solde (1)
Assurance dommage ouvrage POST	01/01/2008	10	16/11/2006	5 965,45	4 772,32	597,00	596,13
Produits de traitement CAG usine des eaux	01/01/2015	4		100 476,50	50 238,26	25 120,00	25 118,24
				106 441,95	55 010,58	25 717,00	25 714,37

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE CHERBOURG-EN-COTENTIN

Numéro SIRET : 200 056 844 00596

POSTE COMPTABLE : CHERBOURG-MUNICIPALE

M49

BUDGET PRIMITIF

BUDGET ANNEXE : 10 ASSAINISSEMENT

ANNEE 2017

I - INFORMATION GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau(1) du chapitre pour la section d'investissement.
- (2) sans les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :
[...]

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires (délibération du 30 mars 2016).

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) de l'exercice précédent

V – Le présent budget a été voté (6) :sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement)

- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	7 899 387,00	7 899 387,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT D' EXPLOITATION REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		7 899 387,00	7 899 387,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	2 979 202,00	2 979 202,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		2 979 202,00	2 979 202,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	10 878 589,00	10 878 589,00
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	2 092 845,00		2 112 159,00	2 112 159,00	2 112 159,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	2 298 792,00		2 239 025,00	2 239 025,00	2 239 025,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	28 000,00		28 000,00	28 000,00	28 000,00
	Total des dépenses de gestion des services	4 419 637,00		4 379 184,00	4 379 184,00	4 379 184,00
66	CHARGES FINANCIERES	98 166,00		92 619,00	92 619,00	92 619,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	551 300,00		511 300,00	511 300,00	511 300,00
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (4)					
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (5)					
022	DEPENSES IMPREVUES	63 423,00				
	Total des dépenses réelles d'exploitation	5 132 526,00		4 983 103,00	4 983 103,00	4 983 103,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	593 463,00		834 513,00	834 513,00	834 513,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)	2 075 109,00		2 081 771,00	2 081 771,00	2 081 771,00
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation	2 668 572,00		2 916 284,00	2 916 284,00	2 916 284,00
	TOTAL	7 801 098,00		7 899 387,00	7 899 387,00	7 899 387,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	7 899 387,00
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	5 854 335,00		5 840 237,00	5 840 237,00	5 840 237,00
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (7)					
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	1 053 000,00		900 000,00	900 000,00	900 000,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					
	Total des recettes de gestion des services	6 907 335,00		6 740 237,00	6 740 237,00	6 740 237,00
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	465 000,00		502 757,00	502 757,00	502 757,00
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (4)					
	Total des recettes réelles d'exploitation	7 372 335,00		7 242 994,00	7 242 994,00	7 242 994,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)	428 763,00		656 393,00	656 393,00	656 393,00
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
	Total des recettes d'ordre d'exploitation	428 763,00		656 393,00	656 393,00	656 393,00
	TOTAL	7 801 098,00		7 899 387,00	7 899 387,00	7 899 387,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	7 899 387,00
---	---------------------

Pour Information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(8)	2 259 891,00
--	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	43 250,00		145 500,00	145 500,00	145 500,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	301 151,00		307 610,00	307 610,00	307 610,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	1 111 089,00		980 025,00	980 025,00	980 025,00
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	1 455 490,00		1 433 135,00	1 433 135,00	1 433 135,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	3 312,00				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	826 988,00		826 756,00	826 756,00	826 756,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses financières	830 300,00		826 756,00	826 756,00	826 756,00
4581	Total des opé.pour compte de tiers (6)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 285 790,00		2 259 891,00	2 259 891,00	2 259 891,00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)	428 763,00		656 393,00	656 393,00	656 393,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)	68 796,00		62 918,00	62 918,00	62 918,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	497 559,00		719 311,00	719 311,00	719 311,00
	TOTAL	2 783 349,00		2 979 202,00	2 979 202,00	2 979 202,00

+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)
=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES
2 979 202,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	45 981,00				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement	45 981,00				
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
106	RESERVES (7)					
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
	Total des recettes financières					
4582	Total des opé.pour compte de tiers (6)					
	Total des recettes réelles d'investissement	45 981,00				
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION (4)	593 463,00		834 513,00	834 513,00	834 513,00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)	2 075 109,00		2 081 771,00	2 081 771,00	2 081 771,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)	68 796,00		62 918,00	62 918,00	62 918,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	2 737 368,00		2 979 202,00	2 979 202,00	2 979 202,00
	TOTAL	2 783 349,00		2 979 202,00	2 979 202,00	2 979 202,00

+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)
=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES
2 979 202,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(8)	2 259 891,00

- (1) Cf. Modalités de vote I.
(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.
(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).
(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	2 112 159,00		2 112 159,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	2 239 025,00		2 239 025,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
60	<i>ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)</i>			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	28 000,00		28 000,00
66	CHARGES FINANCIERES	92 619,00		92 619,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	511 300,00		511 300,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS		2 081 771,00	2 081 771,00
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		834 513,00	834 513,00
Dépenses d'exploitation - Total		4 983 103,00	2 916 284,00	7 899 387,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+
---	---

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	=	7 899 387,00
---	---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		656 393,00	656 393,00
14	<i>PROVISIONS REGLEMEENTEES ET AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES</i>			
15	<i>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)</i>			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)	826 756,00		826 756,00
	Total des opérations d'équipement			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (6)	145 500,00		145 500,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)	307 610,00		307 610,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)	980 025,00	62 918,00	1 042 943,00
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	<i>AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS</i>			
29	<i>DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS</i>			
39	<i>DEPRECIATION DES STOCKS ET EN- COURS</i>			
4581	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES</i>			
49	<i>DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS</i>			
3...	Stocks			
020	DEPENSES IMPREVUES			
Dépenses d'investissement - Total		2 259 891,00	719 311,00	2 979 202,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	+
--	---

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	2 979 202,00
---	---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres << opérations d'équipement >>.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	5 840 237,00		5 840 237,00
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	900 000,00		900 000,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	502 757,00		
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENT, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)		656 393,00	
Recettes d'exploitation - Total		7 242 994,00	656 393,00	7 899 387,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+
---	----------

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	=	7 899 387,00
---	----------	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf 106)			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
14	PROVISIONS REGLEMENTEES ET AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (4)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		62 918,00	62 918,00
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		2 081 174,00	2 081 174,00
29	DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS (4)			
39	DEPRECIATION DES STOCKS ET EN-COURS (4)			
4582	Opérations pour compte de tiers (5)			
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES		597,00	597,00
49	DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (4)			
3...	Stocks			
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		834 513,00	834 513,00
Recettes d'investissement - Total			2 979 202,00	2 979 202,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	+
--	----------

AFFECTATION AUX COMPTES 106	+
------------------------------------	----------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	2 979 202,00
---	----------	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chapitre/ Article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL (5)(6)	2 092 845,00	2 112 159,00	2 112 159,00
60222	PRODUITS D'ENTRETIEN	500,00		
6061	FOURNITURES NON STOCKABLES	870 000,00	850 000,00	850 000,00
6062	PRODUITS DE TRAITEMENT	200 000,00	180 000,00	180 000,00
6063	FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT	8 500,00	9 500,00	9 500,00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	7 300,00	5 300,00	5 300,00
6066	CARBURANTS	72 750,00	72 750,00	72 750,00
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	196 600,00	206 600,00	206 600,00
611	SOUS TRAITANCE GENERALE	100 000,00	120 000,00	120 000,00
6135	LOCATIONS MOBILIERES	3 000,00	2 000,00	2 000,00
6137	REDEVANCES, DROITS DE PASSAGE ET SERVITUDES DIVERSES	4 000,00	3 733,00	3 733,00
61521	ENTRETIEN ET REPARATIONS BATIMENTS PUBLICS	158 000,00	223 800,00	223 800,00
61551	ENTRETIEN ET REPARATIONS MATERIEL ROULANT	15 000,00	15 000,00	15 000,00
61558	ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES BIENS MOBILIERES	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6156	MAINTENANCE	3 700,00	6 000,00	6 000,00
6161	MULTIRISQUES	1 609,00	1 248,00	1 248,00
6168	AUTRES	21 361,00	14 233,00	14 233,00
617	ETUDES ET RECHERCHES	15 000,00	27 000,00	27 000,00
618	DIVERS	3 250,00	3 500,00	3 500,00
6226	HONORAIRES	6 500,00	8 225,00	8 225,00
6227	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	500,00	500,00	500,00
6228	DIVERS	8 500,00	7 000,00	7 000,00
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	3 500,00	3 500,00	3 500,00
6241	TRANSPORTS SUR ACHATS	500,00	500,00	500,00
6247	TRANSPORTS COLLECTIFS DU PERSONNEL	500,00	800,00	800,00
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	11 000,00	13 000,00	13 000,00
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)	1 436,00	1 400,00	1 400,00
6287	REMBOURSEMENTS DE FRAIS	364 139,00	320 870,00	320 870,00
6288	AUTRES	1 000,00	1 000,00	1 000,00
63512	TAXES FONCIERES	850,00	850,00	850,00
6354	DROITS D'ENREGISTREMENT ET DE TIMBRE	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6358	AUTRES DROITS	600,00	600,00	600,00
6378	AUTRES TAXES ET REDEVANCES	250,00	250,00	250,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	2 298 792,00	2 239 025,00	2 239 025,00
6218	AUTRES PERSONNELS EXTERIEURS	2 298 792,00	2 239 025,00	2 239 025,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS (7)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	28 000,00	28 000,00	28 000,00
6541	CREANCES ADMISES EN NON VALEUR	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6542	CREANCES ETEINTES	13 000,00	13 000,00	13 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65)		4 419 637,00	4 379 184,00	4 379 184,00
66	CHARGES FINANCIERES (b)(8)	98 166,00	92 619,00	92 619,00
66111	INTERETS REGLES A L'EACHEANCE	98 948,00	93 209,00	93 209,00
66112	INTERETS - RATTACHEMENT DES ICNE	-782,00	-590,00	-590,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (c)	551 300,00	511 300,00	511 300,00
6711	CHARGES EXCEPTIONNELLES POUR INTERETS MORATOIRES ET PENALITES SUR MARCHES	1 300,00	1 300,00	1 300,00
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	65 000,00	65 000,00	65 000,00
6742	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES D'EQUIPEMENT	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6743	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES DE FONCTIONNEMENT	465 000,00	425 000,00	425 000,00
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (d)(9)			
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (e)(10)			
022	DEPENSES IMPREVUES (f)	63 423,00		
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		5 132 526,00	4 983 103,00	4 983 103,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	593 463,00	834 513,00	834 513,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (11)(12)	2 075 109,00	2 081 771,00	2 081 771,00
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	2 074 512,00	2 081 174,00	2 081 174,00
6812	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT A REPARTIR	597,00	597,00	597,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 668 572,00	2 916 284,00	2 916 284,00
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 668 572,00	2 916 284,00	2 916 284,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		7 801 098,00	7 899 387,00	7 899 387,00

RESTES A REALISER N-1 (13)	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	+
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	=
	7 899 387,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N – ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chapitre/ rticle (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES (5)			
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES MARCHANDISES	5 854 335,00	5 840 237,00	5 840 237,00
704	TRAVAUX	65 000,00	65 000,00	65 000,00
70611	REDEVANCE POUR ASSAINISSEMENT COLLECTIF	4 789 000,00	4 789 000,00	4 789 000,00
70613	PARTICIPATION POUR ASSAINISSEMENT COLLECTIF	204 000,00	204 000,00	204 000,00
7062	REDEVANCES D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	9 000,00	9 000,00	9 000,00
7063	CONTRIBUTIONS DES COMMUNES	518 335,00	479 237,00	479 237,00
7078	AUTRES MARCHANDISES	269 000,00	294 000,00	294 000,00
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (6)			
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	1 053 000,00	900 000,00	900 000,00
741	PRIMES D'EPURATION	950 000,00	900 000,00	900 000,00
748	AUTRES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	103 000,00		
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=013+70+73+74+75	6 907 335,00	6 740 237,00	6 740 237,00
76	PRODUITS FINANCIERS (b)			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS (c)	465 000,00	502 757,00	502 757,00
774	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES	465 000,00	502 757,00	502 757,00
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (d)(7)			
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d	7 372 335,00	7 242 994,00	7 242 994,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (8)(9)	428 763,00	656 393,00	656 393,00
777	QUOTE PART DES SUBVENTIONS D INVESTISSEMENT TRANSFEREES AU RESULTAT DE L'EXERCIC	428 763,00	656 393,00	656 393,00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (8)			
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	428 763,00	656 393,00	656 393,00

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	7 801 098,00	7 899 387,00	7 899 387,00
--	---------------------	---------------------	---------------------

RESTES A REALISER N-1 (10)	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	+
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	7 899 387,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N – ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (hors opérations)	43 250,00	145 500,00	145 500,00
2031	FRAIS D'ETUDES	30 000,00	130 000,00	130 000,00
2033	FRAIS D'INSERTION	9 000,00	10 000,00	10 000,00
2051	CONCESSIONS ET DROITS ASSIMILES	4 250,00	5 500,00	5 500,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)	301 151,00	307 610,00	307 610,00
2154	MATERIEL INDUSTRIEL	22 130,00	33 750,00	33 750,00
2182	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE TRANSPORT	22 500,00	76 500,00	76 500,00
2183	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	238 770,00	188 560,00	188 560,00
2184	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MOBILIER	1 850,00	6 600,00	6 600,00
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	15 901,00	2 200,00	2 200,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION (hors op.)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)	1 111 089,00	980 025,00	980 025,00
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTION	36 522,00	154 275,00	154 275,00
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	1 074 567,00	825 750,00	825 750,00
	Opérations d'équipement n°(5) [...]			
	Total des dépenses d'équipement	1 455 490,00	1 433 135,00	1 433 135,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	3 312,00		
13111	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX - AGENCE DE L'EAU	3 312,00		
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	826 988,00	826 756,00	826 756,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	343 688,00	345 564,00	345 564,00
1681	AUTRES EMPRUNTS	483 300,00	481 192,00	481 192,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
020	DEPENSES IMPREVUES			
	Total des dépenses financières	830 300,00	826 756,00	826 756,00
	[...](6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	2 285 790,00	2 259 891,00	2 259 891,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (7)(8)	428 763,00	656 393,00	656 393,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	<i>428 763,00</i>	<i>656 393,00</i>	<i>656 393,00</i>
139111	AGENCE DE L'EAU	387 868,00	597 869,00	597 869,00
13912	REGIONS	16 574,00	28 603,00	28 603,00
13913	DEPARTEMENTS	5 833,00	7 534,00	7 534,00
13917	BUDGET COMMUNAUTAIRE ET FONDS STRUCTURELS	5 199,00	9 098,00	9 098,00
13918	AUTRES	13 289,00	13 289,00	13 289,00
	<i>Charges transférées</i>			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (9)	68 796,00	62 918,00	62 918,00
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTION	17 548,00	17 548,00	17 548,00
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	51 248,00	45 370,00	45 370,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	497 559,00	719 311,00	719 311,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	2 783 349,00	2 979 202,00	2 979 202,00
--	---------------------	---------------------	---------------------

RESTES A REALISER N-1 (10)	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	+
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=
	2 979 202,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	45 981,00		
1641	EMPRUNTS EN EUROS	45 981,00		
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
	Total des recettes d'équipement	45 981,00		

10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
	Total des recettes financières			

	[...](5)			
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			

	TOTAL DES RECETTES REELLES	45 981,00		
--	-----------------------------------	------------------	--	--

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	593 463,00	834 513,00	834 513,00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)(7)	2 075 109,00	2 081 771,00	2 081 771,00
28033	FRAIS D'INSERTION	1 813,00	1 813,00	1 813,00
2805	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES BREVETS LICENCES	3 095,00	7 328,00	7 328,00
281311	DROITS ET VALEURS SIMILAIRES			
281311	BATIMENTS D'EXPLOITATION	484 771,00	484 771,00	484 771,00
281315	BATIMENTS ADMINISTRATIFS	15 570,00	13 365,00	13 365,00
281318	AUTRES BATIMENTS PUBLICS		2 205,00	2 205,00
281351	BATIMENTS D'EXPLOITATION	830 633,00	830 633,00	830 633,00
281532	RESEAUX D'ASSAINISSEMENT	607 207,00	609 283,00	609 283,00
28154	MATERIEL INDUSTRIEL	16 792,00	16 903,00	16 903,00
28155	OUTILLAGE INDUSTRIEL	1 687,00	1 687,00	1 687,00
28182	MATERIEL DE TRANSPORT	105 545,00	105 545,00	105 545,00
28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	4 459,00	4 459,00	4 459,00
28184	MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER	2 491,00	2 491,00	2 491,00
28188	AUTRES	449,00	691,00	691,00
4818	CHARGES A ETALER	597,00	597,00	597,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		2 668 572,00	2 916 284,00	2 916 284,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES(8)	68 796,00	62 918,00	62 918,00
238	AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES	68 796,00	62 918,00	62 918,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		2 737 368,00	2 979 202,00	2 979 202,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)		2 783 349,00	2 979 202,00	2 979 202,00

RESTES A REALISER N-1 (9)	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	+
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=
2 979 202,00	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES	A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembt anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)					6 656 818,00									
1641 Emprunts en euros (Total)					6 656 818,00									
21483 / MIN283569EUR	DEXIA CREDIT LOCAL	28/11/2013	31/05/2013	01/07/2013	3 000 000,00	V	EURIBOR01M	1,37	1,35	EUR	M	P	O	A-1
50101 / 00433163	CREDIT AGRICOLE CIB	14/01/2009	25/08/2011	25/11/2011	1 500 000,00	F		2,72	2,79	EUR	T	C	O	A-1
50103 / 00433163	CREDIT AGRICOLE CIB	14/01/2009	03/12/2012	03/01/2013	2 156 818,00	F		1,96	2,01	EUR	M	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (Total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total)(9)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (Total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (Total)					0,00									
168 Autres emprunts et dettes assimilés (Total)					8 568 152,19									
1681 Autres emprunts (Total)					8 568 152,19									
21424 / 031747	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDI	10/04/2003	26/02/2004	25/02/2005	40 400,00	F		0,00	0,00	EUR	A	P	N	A-1
21425 / 040127	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDI	03/02/2004	03/03/2004	25/03/2005	80 000,00	F		0,00	0,00	EUR	A	P	N	A-1
21428 / 04261300	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDI	02/04/2004	28/07/2004	28/07/2005	24 600,00	F		0,00	0,00	EUR	A	P	N	A-1
21429 / 043352	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDI	24/05/2004	18/08/2004	18/08/2005	12 000,00	F		0,00	0,00	EUR	A	P	N	A-1
21431 / 041958	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDI	04/03/2004	11/05/2004	11/05/2005	15 000,00	F		0,00	0,00	EUR	A	P	N	A-1
21434 / 050515	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDI	24/01/2005	09/03/2005	09/03/2006	131 400,00	F		0,00	0,00	EUR	A	P	N	A-1
21435 / 042614	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDI	02/04/2004	25/04/2005	25/04/2006	21 000,00	F		0,00	0,00	EUR	A	P	N	A-1
21436 / 050358	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDI	24/01/2005	25/04/2005	25/04/2006	58 000,00	F		0,00	0,00	EUR	A	P	N	A-1
21437 / 050359	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDI	24/01/2005	25/04/2005	25/04/2006	44 000,00	F		0,00	0,00	EUR	A	P	N	A-1
21440 / 053039	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDI	10/06/2005	21/09/2005	21/09/2006	47 600,00	F		0,00	0,00	EUR	A	P	N	A-1
21441 / 01331300	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDI	31/08/2001	15/09/2005	15/09/2006	21 198,19	F		0,00	0,00	EUR	A	P	N	A-1
21446 / 06045400	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDI	09/02/2006	04/05/2006	04/05/2007	22 800,00	F		0,00	0,00	EUR	A	P	N	A-1
21448 / 06005200	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDI	09/02/2006	04/05/2006	04/05/2007	24 800,00	F		0,00	0,00	EUR	A	P	N	A-1
21451 / 070321	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDI	09/03/2007	03/05/2007	03/05/2008	20 700,00	F		0,00	0,00	EUR	A	P	N	A-1
21453 / 1002401	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDI	14/11/2007	15/04/2008	15/04/2009	69 069,00	F		0,00	0,00	EUR	A	P	N	A-1
21458 / 10128721	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDI	12/06/2009	08/09/2009	07/09/2010	12 600,00	F		0,00	0,00	EUR	A	P	N	A-1
21459 / 10122251	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDI	04/05/2009	19/08/2009	18/08/2010	30 372,00	F		0,00	0,00	EUR	A	P	N	A-1
21460 / 10120221	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDI	04/05/2009	12/08/2009	11/08/2010	15 027,00	F		0,00	0,00	EUR	A	P	N	A-1
21462 / 10140421	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDI	14/09/2009	16/12/2009	16/12/2010	11 169,00	F		0,00	0,00	EUR	A	P	N	A-1
21464 / 10181031	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDI	08/03/2010	26/05/2010	25/05/2011	12 750,00	F		0,00	0,00	EUR	A	P	N	A-1
21467 / 10224261	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDI	11/10/2010	25/11/2010	24/11/2011	12 651,00	F		0,00	0,00	EUR	A	P	N	A-1
21468 / 10240301	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDI	23/12/2010	24/02/2011	23/02/2012	55 529,00	F		0,00	0,00	EUR	A	P	N	A-1
21469 / 10072791	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDI	20/02/2009	17/09/2009	17/09/2010	2 900 000,00	F		0,00	0,00	EUR	A	P	N	A-1
21470 / 10072791	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDI	20/02/2009	17/08/2009	17/09/2011	1 740 000,00	F		0,00	0,00	EUR	A	P	N	A-1
21471 / 10289171	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDI	16/09/2011	25/11/2011	24/11/2012	12 388,00	F		0,00	0,00	EUR	A	P	N	A-1
21472 / 10284821	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDI	02/08/2011	25/11/2011	24/11/2012	19 050,00	F		0,00	0,00	EUR	A	P	N	A-1
21473 / 10289161	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDI	16/09/2011	25/11/2011	24/11/2012	32 467,00	F		0,00	0,00	EUR	A	P	N	A-1
21476 / 10308751	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDI	13/12/2011	01/03/2012	22/02/2013	76 725,00	F		0,00	0,00	EUR	A	P	N	A-1

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES	A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembt anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
21478 / 1021010	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDI	08/11/2010	11/05/2012	03/05/2013	830 000,00	F		0,00	0,00	EUR	A	P	N	A-1
21479 / 1033956	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDI	21/05/2012	07/09/2012	02/09/2013	12 000,00	F		0,00	0,00	EUR	A	P	N	A-1
21482 / 1037982	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDI	02/11/2012	20/02/2013	13/02/2014	17 364,00	F		0,00	0,00	EUR	A	P	N	A-1
21484 / 10210102	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDI	08/11/2010	18/06/2013	17/06/2014	498 000,00	F		0,00	0,00	EUR	A	P	N	A-1
21486 / 10396321	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDI	11/03/2013	20/12/2013	19/12/2014	17 687,00	F		0,00	0,00	EUR	A	P	N	A-1
21487 / 10396371	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDI	11/03/2013	20/12/2013	19/12/2014	24 478,00	F		0,00	0,00	EUR	A	P	N	A-1
21488 / 10399231	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDI	11/03/2013	20/12/2013	19/12/2014	38 017,00	F		0,00	0,00	EUR	A	P	N	A-1
21489 / 10436681	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDI	18/10/2013	02/01/2014	19/12/2014	11 721,00	F		0,00	0,00	EUR	A	P	N	A-1
21490 / 10445591	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDI	18/10/2013	03/02/2014	19/12/2014	117 487,00	F		0,00	0,00	EUR	A	P	N	A-1
21491 / 10374921	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDI	02/11/2012	28/10/2014	27/10/2015	24 150,00	F		0,00	0,00	EUR	A	P	N	A-1
21492 / 10467281	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDI	27/01/2014	28/10/2014	27/10/2015	17 795,00	F		0,00	0,00	EUR	A	P	N	A-1
21493 / 10396251	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDI	11/03/2013	24/02/2015	24/02/2016	10 467,00	F		0,00	0,00	EUR	A	P	N	A-1
21494 / 10418111	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDI	23/05/2013	24/02/2015	24/02/2016	12 290,00	F		0,00	0,00	EUR	A	P	N	A-1
21495 / 10396281	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDI	11/03/2013	24/02/2015	24/02/2016	69 704,00	F		0,00	0,00	EUR	A	P	N	A-1
21496 / 10072791	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDI	20/02/2009	08/09/2015	17/09/2015	1 160 000,00	F		0,00	0,00	EUR	A	P	N	A-1
21497 / 10615111	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDI	25/02/2016	05/03/2016	05/04/2017	42 934,00	F		0,00	0,00	EUR	A	C	N	A-1
21498 / 10615101	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDI	25/02/2016	05/03/2016	05/04/2017	15 849,00	F		0,00	0,00	EUR	A	C	N	A-1
21499 / 10597242	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDI	29/02/2016	05/04/2016	29/03/2017	37 600,00	F		0,00	0,00	EUR	A	P	N	A-1
21501 / 10597272	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDI		23/09/2016	22/09/2017	34 554,00	F		0,00	0,00	EUR	A	P	N	A-1
21502 / 10597262	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDI		04/08/2016	03/08/2017	12 760,00	F		0,00	0,00	EUR	A	P	N	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)					0,00									
1687 Autres dettes (Total)					0,00									
TOTAL GENERAL					15 224 970,19									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage)

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois, ...)

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres, à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine: Exemple A-1. Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTES	A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2017											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2017	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)		0,00		5 233 030,37					345 563,04	93 208,59	0,00	7 533,61
1641 Emprunts en euros (Total)		0,00		5 233 030,37					345 563,04	93 208,59	0,00	7 533,61
21483 / MIN283569EUR	N	0,00		2 532 575,97	16,41	V	EURIBOR01M	1,36	137 722,16	34 052,09	0,00	2 711,15
50101 / 00433163	N	0,00		975 000,00	9,65	F		2,72	100 000,00	25 851,33	0,00	2 365,31
50103 / 00433163	N	0,00		1 725 454,40	15,92	F		1,96	107 840,88	33 305,17	0,00	2 457,15
1643 Emprunts en devises (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total)(9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Autres emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		6 044 515,30					481 191,85	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (Total)		0,00		6 044 515,30					481 191,85	0,00	0,00	0,00
21424 / 031747	N	0,00		8 080,04	2,15	F		0,00	2 693,33	0,00	0,00	0,00
21425 / 040127	N	0,00		16 000,04	2,23	F		0,00	5 333,33	0,00	0,00	0,00
21428 / 04261300	N	0,00		4 920,00	2,57	F		0,00	1 640,00	0,00	0,00	0,00
21429 / 043352	N	0,00		2 400,00	2,63	F		0,00	800,00	0,00	0,00	0,00
21431 / 041958	N	0,00		3 000,00	2,35	F		0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00
21434 / 050515	N	0,00		35 040,00	3,18	F		0,00	8 760,00	0,00	0,00	0,00
21435 / 042614	N	0,00		5 600,00	3,31	F		0,00	1 400,00	0,00	0,00	0,00
21436 / 050358	N	0,00		15 466,65	3,31	F		0,00	3 866,67	0,00	0,00	0,00
21437 / 050359	N	0,00		11 733,34	3,31	F		0,00	2 933,34	0,00	0,00	0,00
21440 / 053039	N	0,00		12 693,34	3,72	F		0,00	3 173,34	0,00	0,00	0,00
21441 / 01331300	N	0,00		1 766,49	0,70	F		0,00	1 766,49	0,00	0,00	0,00
21446 / 06045400	N	0,00		7 600,00	4,34	F		0,00	1 520,00	0,00	0,00	0,00
21448 / 06005200	N	0,00		8 266,67	4,34	F		0,00	1 653,33	0,00	0,00	0,00
21451 / 070321	N	0,00		8 280,00	5,33	F		0,00	1 380,00	0,00	0,00	0,00
21453 / 1002401	N	0,00		32 232,20	6,28	F		0,00	4 604,60	0,00	0,00	0,00
21458 / 10128721	N	0,00		6 720,00	7,68	F		0,00	840,00	0,00	0,00	0,00
21459 / 10122251	N	0,00		16 198,40	7,63	F		0,00	2 024,80	0,00	0,00	0,00
21460 / 10120221	N	0,00		8 014,40	7,61	F		0,00	1 001,80	0,00	0,00	0,00
21462 / 10140421	N	0,00		5 956,80	7,96	F		0,00	744,60	0,00	0,00	0,00
21464 / 10181031	N	0,00		7 650,00	8,39	F		0,00	850,00	0,00	0,00	0,00
21467 / 10224261	N	0,00		7 590,60	8,90	F		0,00	843,40	0,00	0,00	0,00
21468 / 10240301	N	0,00		37 019,35	9,14	F		0,00	3 701,93	0,00	0,00	0,00
21469 / 10072791	N	0,00		1 885 000,00	12,71	F		0,00	145 000,00	0,00	0,00	0,00
21470 / 10072791	N	0,00		1 249 235,90	12,71	F		0,00	96 095,07	0,00	0,00	0,00
21471 / 10289171	N	0,00		8 258,65	9,89	F		0,00	825,87	0,00	0,00	0,00
21472 / 10284821	N	0,00		12 700,00	9,89	F		0,00	1 270,00	0,00	0,00	0,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES	A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2017											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2017	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
21473 / 10289161	N	0,00		21 644,65	9,89	F		0,00	2 164,47	0,00	0,00	0,00
21476 / 10308751	N	0,00		56 265,00	10,14	F		0,00	5 115,00	0,00	0,00	0,00
21478 / 1021010	N	0,00		664 000,00	15,33	F		0,00	41 500,00	0,00	0,00	0,00
21479 / 1033956	N	0,00		8 800,00	10,67	F		0,00	800,00	0,00	0,00	0,00
21482 / 1037982	N	0,00		13 891,20	11,12	F		0,00	1 157,60	0,00	0,00	0,00
21484 / 10210102	N	0,00		423 300,00	16,46	F		0,00	24 900,00	0,00	0,00	0,00
21486 / 10396321	N	0,00		14 149,61	11,96	F		0,00	1 179,13	0,00	0,00	0,00
21487 / 10396371	N	0,00		19 582,39	11,96	F		0,00	1 631,87	0,00	0,00	0,00
21488 / 10399231	N	0,00		30 413,59	11,96	F		0,00	2 534,47	0,00	0,00	0,00
21489 / 10436681	N	0,00		9 376,80	11,96	F		0,00	781,40	0,00	0,00	0,00
21490 / 10445591	N	0,00		93 989,59	11,96	F		0,00	7 832,47	0,00	0,00	0,00
21491 / 10374921	N	0,00		20 930,00	12,82	F		0,00	1 610,00	0,00	0,00	0,00
21492 / 10467281	N	0,00		15 422,34	12,82	F		0,00	1 186,33	0,00	0,00	0,00
21493 / 10396251	N	0,00		9 769,20	13,15	F		0,00	697,80	0,00	0,00	0,00
21494 / 10418111	N	0,00		11 470,67	13,15	F		0,00	819,33	0,00	0,00	0,00
21495 / 10396281	N	0,00		65 057,07	13,15	F		0,00	4 646,93	0,00	0,00	0,00
21496 / 10072791	N	0,00		1 005 333,32	12,71	F		0,00	77 333,34	0,00	0,00	0,00
21497 / 10615111	N	0,00		42 934,00	14,26	F		0,00	2 862,27	0,00	0,00	0,00
21498 / 10615101	N	0,00		15 849,00	14,26	F		0,00	1 056,60	0,00	0,00	0,00
21499 / 10597242	N	0,00		37 600,00	14,24	F		0,00	2 506,67	0,00	0,00	0,00
21501 / 10597272	N	0,00		34 554,00	14,72	F		0,00	2 303,60	0,00	0,00	0,00
21502 / 10597262	N	0,00		12 760,00	14,58	F		0,00	850,67	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00		11 277 545,67					826 754,89	93 208,59	0,00	7 533,61

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture »

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)

En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt après opération de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage)

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opération de couverture

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 66

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structures / Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	51					
	% de l'encours	100,00 %					
	Montant en euros	11 277 545,67 €					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structure	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2017 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A2
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	

PROCEDURE	CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL	Délibération du
AMORTISSEMENT OBLIGATOIRE	<p>Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 700 € TTC</p> <p>Catégories de biens amortis : Durée :</p> <p>M 49 :</p> <ul style="list-style-type: none"> .Réseau d'assainissement 80 ans .Stations d'épuration (ouvrages de génie civil) <ul style="list-style-type: none"> -ouvrages lourds (agglomérations importantes) 60 ans -ouvrages courants, tels que bassins de décantation, d'oxygénation, etc 30 ans .Ouvrages de génie civil pour le captage, le transport et le traitement de l'eau potable, canalisations d'adduction d'eau 60 ans .Installation de traitement de l'eau potable (sauf génie civil et régulation), pompes, appareils électromécaniques, installations de chauffage (y compris chaudières), installations de ventilation 15 ans .Organes de régulation (électronique, capteurs, etc) 8 ans .Bâtiments durables en fonction du type de construction 60 ans .Bâtiments légers, abris 15 ans .Agencement et aménagement de bâtiments, installations électriques et téléphoniques 20 ans .Mobilier de bureau <ul style="list-style-type: none"> -fauteuils, chaises 10 ans -bureaux, armoires, rayonnages, etc 15 ans .Appareils de laboratoire, matériel de bureau (sauf informatique), outillage 10 ans .Copieurs 5 ans .Ordinateurs et périphériques 4 ans .Matériel informatique 5 ans .Véhicules de transport légers 5 ans .Véhicules lourds 10 ans .Frais d'étude non suivis de réalisation 5 ans .Frais d'établissement 5 ans .Frais de recherche et de développement 5 ans .Logiciels 5 ans .Subventions d'équipement versées qui financent des biens mobiliers, du matériel ou des études 5 ans .Subventions d'équipement versées qui financent des biens immobiliers ou des installations 15 ans .Subventions d'équipement versées qui financent des projets d'infrastructures d'intérêt national 30 ans 	30-mars-16
AMORTISSEMENT FACULTATIF	<p style="text-align: center;">OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Si oui :</p> <p>Catégories de biens amortis : Durée :</p>	
CHARGES A REPARTIR	.Frais d'acquisition des immobilisations (dont assurance Dommages-Ouvrages) 10 ans	
REPRISES SUR SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	.Sur la durée d'amortissement du bien qu'elles ont contribué à financer	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 1/1/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges			6 437,32	6 437,32		6 437,32
créances douteuses		20/12/2012	6 437,32	6 437,32		6 437,32

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) I
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		1 483 149,00	1 483 149,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		826 756,00	826 756,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	345 564,00	345 564,00
1681	AUTRES EMPRUNTS	481 192,00	481 192,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		656 393,00	656 393,00
139111	AGENCE DE L'EAU	597 869,00	597 869,00
13912	REGIONS	28 603,00	28 603,00
13913	DEPARTEMENTS	7 534,00	7 534,00
13917	BUDGET COMMUNAUTAIRE ET FONDS STRUCTURELS	9 098,00	9 098,00
13918	AUTRES	13 289,00	13 289,00
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 483 149,00			1 483 149,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) III
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 916 284,00	2 916 284,00
Ressources propres externes de l'année (a)			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		2 916 284,00	2 916 284,00
28033	FRAIS D'INSERTION	1 813,00	1 813,00
2805	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES BREVETS LICENCES DROITS ET VALEURS SIMILAIRES	7 328,00	7 328,00
281311	BATIMENTS D'EXPLOITATION	484 771,00	484 771,00
281315	BATIMENTS ADMINISTRATIFS	13 365,00	13 365,00
281318	AUTRES BATIMENTS PUBLICS	2 205,00	2 205,00
281351	BATIMENTS D'EXPLOITATION	830 633,00	830 633,00
281532	RESEAUX D'ASSAINISSEMENT	609 283,00	609 283,00
28154	MATERIEL INDUSTRIEL	16 903,00	16 903,00
28155	OUTILLAGE INDUSTRIEL	1 687,00	1 687,00
28182	MATERIEL DE TRANSPORT	105 545,00	105 545,00
28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	4 459,00	4 459,00
28184	MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER	2 491,00	2 491,00
28188	AUTRES	691,00	691,00
4818	CHARGES A ETALER	597,00	597,00
021	Virement de la section d'exploitation	834 513,00	834 513,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	2 916 284,00				2 916 284,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres (II)	1 483 149,00
Ressources propres disponibles (IV)	2 916 284,00
Solde (V = IV-II)(6)	1 433 135,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A6

A6 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Nature de la dépense transférée	exercice	Durée de l'étalement	date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (III)	Solde (1)
Assurance dommage ouvrage POST	01/01/2008	10	16/11/2006	5 965,45	4 772,32	596,54	596,59
				5 965,45	4 772,32	596,54	596,59

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

IV - ANNEXES		IV
ELEMENT DU BILAN		
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'EXPLOITATION		A5.1.1

Service d'assainissement collectif (1)
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)
A5.1.1 - SECTION D'EXPLOITATION

DEPENSES			RECETTES		
Article	Libellé	Montant	Article	Libellé	Montant
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL (5)(6)	2 109 559,00	70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES,PRESTATIONS DE SERVICES,MARCHANDISES	5 831 237,00
60222	PRODUITS D'ENTRETIEN		704	TRAVAUX	65 000,00
6061	FOURNITURES NON STOCKABLES	850 000,00	70611	REDEVANCE POUR ASST COLLECTIF	4 789 000,00
6062	PRODUITS DE TRAITEMENT	180 000,00	706121	REDEVANCE POUR MODERNISATION DES RESEAUX DE COLLECTE	
6063	FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT	9 000,00	70613	PARTICIPATION POUR ASSAINISSEMENT COLLECTIF	204 000,00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	5 000,00	7062	REDEVANCES D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	
6066	CARBURANTS	72 000,00	7063	CONTRIBUTIONS DES COMMUNES	479 237,00
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	206 000,00	7068	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICES	
611	SOUS TRAITANCE GENERALE	120 000,00	7078	AUTRES MARCHANDISES	294 000,00
6135	LOCATIONS MOBILIERES	2 000,00	7087	REMBOURSEMENTS DE FRAIS	
6137	REDEVANCES, DROITS DE PASSAGE ET SERVITUDES DIVERSES	3 733,00	73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (6)	
61521	SUR BIENS IMMOBILIERS	223 800,00	74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	900 000,00
61551	ENTRETIEN ET REPARATIONS MATERIEL ROULANT	15 000,00	741	PRIMES D'EPURATION	900 000,00
61558	ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES BIENS MOBILIERES	10 000,00	748	AUTRES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	
6156	MAINTENANCE	6 000,00	75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	
6161	MULTIRISQUES	1 248,00			
6168	AUTRES	14 233,00			
617	ETUDES ET RECHERCHES	27 000,00			
618	DIVERS	3 500,00			
6226	HONORAIRES	8 225,00			
6227	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	500,00			
6228	DIVERS	7 000,00			
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	3 500,00			
6241	TRANSPORTS SUR ACHATS	500,00			
6247	TRANSPORT COLLECTIF DE PERSONNEL	800,00			
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	13 000,00			
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)	1 400,00			
6287	REMBOURSEMENTS DE FRAIS	320 420,00			
6288	AUTRES	1 000,00			
63512	TAXES FONCIERES	850,00			
6354	DROITS D'ENREGISTREMENT ET DE TIMBRE	3 000,00			
6356	REDEVANCES POUR OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC NATIONAL				
6358	AUTRES DROITS	600,00			
6378	AUTRES TAXES ET REDEVANCES	250,00			
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	2 232 625,00			
6218	AUTRES PERSONNELS EXTERIEURS	2 232 625,00			
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS (7)				
706129	REVERS.AGENCES DE L'EAU - REDEVANCE PR MODERNISATION DES RESEAUX DE COLLECTE				
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	28 000,00			
6541	CREANCES ADMISES EN NON-VALEUR	15 000,00			
6542	CREANCE ETEINTES	13 000,00			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65)		4 370 184,00	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=013+70+73+74+75		6 731 237,00
66	CHARGES FINANCIERES (b)(8)	92 619,00	76	PRODUITS FINANCIERS (b)	
66111	INTERETS REGLES A L'ECHANCE (compte d'exécution)	93 209,00	77	PRODUITS EXCEPTIONNELS (c)	477 757,00
66112	INTERETS RATTACHEMENT DES ICNE (compte d'exécution)	-590,00	774	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES	477 757,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (c)	486 300,00	78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (d)(7)	
6711	CHARGES EXCEPTIONNELLES POUR INTERETS MORATOIRES ET PENALITES SUR MARCHES	1 300,00			
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	65 000,00			
6742	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES D'EQUIPEMENT	20 000,00			
6743	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES DE FONCTIONNEMENT	400 000,00			
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (d)(9)				
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (e)(10)				
022	DEPENSES IMPREVUES (f)				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		4 949 103,00	TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		7 208 994,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	834 513,00	042	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (8)(9)	656 393,00
042	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (11)(12)	2 081 771,00	777	QUOTE PART DES SUBVENTIONS D INVESTISSEMENT TRANSFEREES AU RESULTAT DE L'EXERCIC	656 393,00
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	2 081 174,00	043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (8)	
6815		597,00			
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT					
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION				
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 916 284,00	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		656 393,00
TOTAL GENERAL		7 865 387,00	TOTAL GENERAL		7 865 387,00

IV - ANNEXES		IV
ELEMENT DU BILAN		
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'INVESTISSEMENT		A5.1.2

Service d'assainissement collectif (1)
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)
A5.1.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Article	Libellé	Montant	Article	Libellé	Montant
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (hors opérations)	145 500,00	13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	
2031	FRAIS D'ETUDES	130 000,00	13111	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX - AGENCE DE L'EAU	
2033	FRAIS D'INSERTION	10 000,00	16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	
2051	CONCESSIONS ET DROITS ASSIMILES	5 500,00	1641	EMPRUNTS EN EUROS	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)	307 610,00	166	REFINANCEMENT DE DETTE	
2111	TERRAINS NUS		1681	AUTRES EMPRUNTS	
2154	MATERIEL INDUSTRIEL	33 750,00	20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	
2182	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE TRANSPORT	76 500,00	21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	
2183	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	188 560,00	22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION	
2184	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MOBILIER	6 600,00	23	IMMOBILISATIONS EN COURS	
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	2 200,00			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION (hors op.)				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)	1 042 943,00			
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTION	171 823,00			
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	871 120,00			
	Opérations d'équipement n°...(1 ligne par op.)(5)				
	Total des dépenses d'équipement	1 496 053,00		Total des recettes d'équipement	
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES		10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS	
13111	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	826 756,00	165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	
1641	EMPRUNTS EN EUROS	345 564,00	26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS	
166	REFINANCEMENT DE DETTE		27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
1681	AUTRES EMPRUNTS	481 192,00			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS				
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
020	DEPENSES IMPREVUES				
	Total des dépenses financières	826 756,00		Total des recettes financières	
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	2 322 809,00		TOTAL DES RECETTES REELLES	
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (7)(8)	656 393,00	021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	834 513,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>		040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)(7)	2 081 771,00
139111	AGENCE DE L'EAU	597 869,00	28033	FRAIS D'INSERTION	1 813,00
13912	REGIONS	28 603,00	2805	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES BREVETS LICENCES DROITS ET VALEURS SIMILAIRES	7 328,00
13913	DEPARTEMENTS	7 534,00	281311	BATIMENTS D'EXPLOITATION	484 771,00
13917	BUDGET COMMUNAUTAIRE ET FONDS STRUCTURELS	9 098,00	281315	BATIMENTS ADMINISTRATIFS	13 365,00
13918	AUTRES	13 289,00	281318	AUTRES BATIMENTS PUBLICS	2 205,00
			281351	BATIMENTS D'EXPLOITATION	830 633,00
	<i>Charges transférées</i>		281532	RESEAUX D'ASSAINISSEMENT	609 283,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (9)		28154	MATERIEL INDUSTRIEL	16 903,00
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS DE CONSTRUCTION		28155	OUTILLAGE INDUSTRIEL	1 687,00
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES		28182	MATERIEL DE TRANSPORT	105 545,00
			28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	4 459,00
			28184	MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER	2 491,00
			28188	AUTRES	691,00
			4818	CHARGES A ETALER	597,00
				TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE	
			041	OPERATIONS PATRIMONIALES(8)	62 918,00
			238	AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDE D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES	62 918,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	656 393,00		TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	2 979 202,00
	TOTAL GENERAL	2 979 202,00		TOTAL GENERAL	2 979 202,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENT DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF - SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.1

Service d'assainissement non collectif (1)
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)
A5.2.1 - SECTION D'EXPLOITATION

DEPENSES			RECETTES		
Article	Libellé	Montant	Article	Libellé	Montant
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL (5)(6)	2 600,00	70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES MARCHANDISES	9 000,00
6063	FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT	500,00	7062	REDEVANCES D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	9 000,00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	300,00			
6066	CARBURANTS	750,00			
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	600,00			
6287	REMBOURSEMENTS DE FRAIS	450,00			
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	6 400,00			
6218	AUTRES PERSONNELS EXTERIEURS	6 400,00			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65)		9 000,00	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=013+70+73+74+75		9 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	25 000,00	77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	25 000,00
6743	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES DE FONCTIONNEMENT	25 000,00	774	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES	25 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		34 000,00	TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		34 000,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (8)(9)	
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (11)(12)		777	QUOTE PART DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT TRANSFEREES AU RESULTAT DE L'EXERCICE	
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES		043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (8)	
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT			TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION		TOTAL GENERAL		34 000,00
TOTAL GENERAL		34 000,00	TOTAL GENERAL		34 000,00

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de

(4) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENT DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF - SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Service d'assainissement non collectif (1)
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)
A5.1.1 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Article	Libellé	Montant	Article	Libellé	Montant
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (hors opérations)	0,00	13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	0,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)	0,00	16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	0,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION (hors op.)	0,00	20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)	0,00	21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0,00
	Opérations d'équipement n°...(1 ligne par opé.)(5)	0,00	22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION	0,00
			23	IMMOBILISATIONS EN COURS	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00		Total des recettes d'équipement	0,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES		10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	0,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS	0,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	0,00	165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	0,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS	0,00	26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS	0,00
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS	0,00	27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0,00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0,00			
020	DEPENSES IMPREVUES	0,00			
	Total des dépenses financières	0,00		Total des recettes financières	0,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	0,00		TOTAL DES RECETTES REELLES	0,00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (7)(8)	0,00	021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	0,00	040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)(7)	0,00
	Charges transférées			TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA	0,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (9)	0,00	041	OPERATIONS PATRIMONIALES(8)	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	0,00		TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00		TOTAL GENERAL	0,00

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrive en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

No ou intitulé de l'A.P.	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour memoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2017	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2017)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2017) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2017 (2)	Restes à financer de l'exercice 2018	Restes à financer (exercices au delà de 2018) (3)
Dépenses	9 304 369,53		9 304 369,53	9 285 594,35			18 775,18
ATTRACT.03 2015 1							
ATTRACT.COEUR HISTORIQUE	208 000,00		208 000,00	208 000,00			
CHBG OCT							
POST 03 2015 1 CONST. IMMEUBLE	799 985,50		799 985,50	799 985,50			
POST							
STEP OUEST 2015 1 STEP OUEST	8 296 384,03		8 296 384,03	8 277 608,85			18 775,18
REHABILITATION							
Recettes							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

No ou intitulé de l'A.P.	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour memoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2017	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2017)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2017) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2017 (2)	Restes à financer de l'exercice 2018	Restes à financer (exercices au delà de 2018) (3)
Dépenses	921 985,50		921 985,50	921 985,50			
ATTRACT.02 2015 1 ATTRACTIVITE COEUR HISTORIQUE CHBG OCT	122 000,00		122 000,00	122 000,00			
POST 02 2015 1 CONST. IMMEUBLE POST	799 985,50		799 985,50	799 985,50			
Recettes							

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

BUDGET CAMPING

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

	Nombre de membres en exercice 163 Nombre de membres présents 0 Nombre de suffrages exprimés 0 VOTES : Pour 0 Contre 0 Abstentions 0
	Date de convocation : 28 mars 2017
Présenté par le Maire (1), A Cherbourg-en-Cotentin, le 04 avril 2017 Le Maire (1),	
Délibéré par le conseil municipal (2), réuni en session A Cherbourg-en-Contentin, le 04 avril 2017	
	Les membres du conseil municipal (2)
Certifié exécutoire par le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le A, le	

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant :

BUDGET PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

	Nombre de membres en exercice 163 Nombre de membres présents 0 Nombre de suffrages exprimés 0 VOTES : Pour 0 Contre 0 Abstentions 0
	Date de convocation : 28 mars 2017
Présenté par le Maire (1), A Cherbourg-en-Cotentin, le 04 avril 2017 Le Maire (1),	
Délibéré par le conseil municipal (2), réuni en session A Cherbourg-en-Contentin, le 04 avril 2017	
	Les membres du conseil municipal (2)
Certifié exécutoire par le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le A, le	

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant :

BUDGET CREUSEMENT DES FOSSES

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

	Nombre de membres en exercice 163 Nombre de membres présents 0 Nombre de suffrages exprimés 0 VOTES : Pour 0 Contre 0 Abstentions 0
	Date de convocation : 28 mars 2017
Présenté par le Maire (1), A Cherbourg-en-Cotentin, le 04 avril 2017 Le Maire (1),	
Délibéré par le conseil municipal (2), réuni en session A Cherbourg-en-Contentin, le 04 avril 2017	Les membres du conseil municipal (2)
Certifié exécutoire par le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le A, le	

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant :

BUDGET PORT DE PLAISANCE

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

	Nombre de membres en exercice 163 Nombre de membres présents 0 Nombre de suffrages exprimés 0 VOTES : Pour 0 Contre 0 Abstentions 0
	Date de convocation : 28 mars 2017
Présenté par le Maire (1), A Cherbourg-en-Cotentin, le 04 avril 2017 Le Maire (1),	
Délibéré par le conseil municipal (2), réuni en session A Cherbourg-en-Contentin, le 04 avril 2017	Les membres du conseil municipal (2)
Certifié exécutoire par le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le .../.../..... <div style="text-align: right;">A le .../.../.....</div>	

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant :

BUDGET LOCATIONS ET PRESTATIONS DE SERVICES

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

	Nombre de membres en exercice 163 Nombre de membres présents 0 Nombre de suffrages exprimés 0 VOTES : Pour 0 Contre 0 Abstentions 0
	Date de convocation : 28 mars 2017
Présenté par le Maire (1), A Cherbourg-en-Cotentin, le 04 avril 2017 Le Maire (1),	
Délibéré par le conseil municipal (2), réuni en session A Cherbourg-en-Contentin, le 04 avril 2017 Les membres du conseil municipal (2)	
Certifié exécutoire par le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le A, le	

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant :

BUDGET PARKING

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

	Nombre de membres en exercice 163 Nombre de membres présents 0 Nombre de suffrages exprimés 0 VOTES : Pour 0 Contre 0 Abstentions 0
	Date de convocation : 28 mars 2017
Présenté par le Maire (1), A Cherbourg-en-Cotentin, le 04 avril 2017 Le Maire (1),	
Délibéré par le conseil municipal (2), réuni en session A Cherbourg-en-Contentin, le 04 avril 2017	Les membres du conseil municipal (2)
Certifié exécutoire par le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le <div style="text-align: right;">A, le</div>	

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant :

BUDGET ASSAINISSEMENT

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

	Nombre de membres en exercice 163 Nombre de membres présents 0 Nombre de suffrages exprimés 0 VOTES : Pour 0 Contre 0 Abstentions 0
	Date de convocation : 28 mars 2017
Présenté par le Maire (1), A Cherbourg-en-Cotentin, le 04 avril 2017 Le Maire (1),	
Délibéré par le conseil municipal (2), réuni en session A Cherbourg-en-Contentin, le 04 avril 2017	Les membres du conseil municipal (2)
Certifié exécutoire par le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le .../.../..... A le .../.../.....	

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant :